

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 119

MONTREAL, LE MARDI 24 MAI 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Cannes peut-il encore grossir?

Le festival de l'an 2000 sera toujours au poste. Mais avec quel visage?

Odile Tremblay

Cannes - Difficile pour un non initié de se faire une idée de l'ampleur et de la flamboyance du Festival de Cannes, clôturé hier après douze jours de festivités. Le rendez-vous annuel du septième art est le plus important du monde, par la qualité de sa programmation, par l'importance de son marché, par le nombre de stars qui y respirent au pouce carré, par son impact, son prestige. Il est aussi le seul à conserver contre modes, vents et marées un sens du décorum et une solennité à toute épreuve.

Vous en connaissez des festivals de cinéma où, pour les projections de gala du soir, la fanfare accueille les créateurs en compétition, entre deux rangs d'honneur de CRS en grand uniforme, sur un tapis rouge déroulé que ne foule que des invités en tenue de soirée, où même les paparazzi mitraillant les vedettes à l'intérieur du cordon de sécurité sont tenus à l'habit et au papillon noirs? Le Festival de Cannes a 47 ans, et il a changé de gueule depuis sa création en 1939, quand le gouvernement français choisissait le site «pour son ensoleillement et son cadre enchanteur». De simple manifestation touristique et mondaine (avec quelques films tout de même), il est passé au rang de rendez-vous annuel de tous les professionnels du cinéma. L'événement a connu ses jours houleux, notamment en mai 68 où une jeunesse en délire, Louis Malle en tête, mit la clé sur «ce festival bourgeois», qui reprit de plus belle l'année suivante, en s'adjoignant l'avant-garde Quinzaine des réalisateurs.

Mais essayez de vous imaginer la crise annuelle vécue par une paisible petite ville de 70 000 provençaux, dont la population se gonfle douze jours par année de 25 000 festivaliers, qui embouteillent ses rues, inondent ses hôtels et ses restaurants. Ils râlent, ces Cannois à l'heure de la grande rue, se disent grevés de taxes et de frais divers par cette folie-là. «N'empêche, m'explique le secrétaire général du Festival, François Erlenbach - Cannois lui-même - que le rendez-vous de cinéma apporte à la ville des retombées de 550 millions de francs (140 millions\$). La manne, pour une économie locale». La République du Festival, avec ses lois, ses codes, sa population, demande aux 700 employés douze mois de préparation pour douze jours de festivités. Trois corps de policiers seront sur un pied de guerre. 40 voitures Renault noires à vitres teintées ornées de fanions trimbangleront les invités de marque de leur hôtel au Palais du festival. Le tout réclame quelque organisation...

25 000 accrédités sont au rendez-vous (auquel n'est pas convié le grand public): dont 4000 journalistes en provenance du monde entier, classés et cotés avec cartes de différentes couleurs, selon leur statut, leur importance réelle ou présumée, la périodicité de leur média (les quotidiens ont préséance - malheur aux cartes bleues refoulées aux visionnements de presse trop courus, celui, cette année du Tarentino, par exemple, où la cohue frôlait l'étouffement).

Ajoutez, en marge de la sélection du festival, 2000 exploitants distributeurs venus visionner au marché, «magasiner» les films pour les ramener au pays, espérant découvrir «la perle» qui a échappé aux autres, cherchant à créer des liens avec les producteurs, également sur place. Contacts, relations d'affaires présentes et futures se négocient ici, dans un marché de plus en plus dispersé hors des catacombes du Palais, à travers les suites d'hôtels, sur les yachts, les pavillons extérieures aux grands chapiteaux blancs qui longent la Croisette. Mais c'est spectacle, tous les Cannois vous le diront: «Le festival n'est plus ce qu'il était». Depuis belle lurette, les grandes stars ont renoncé à faire leurs emplettes rue d'Antibes et à se balader sur la Croisette.

Deneuve, Eastwood et compagnie sont barricadés au Majestic, au Martinez, au Carlton ou dans l'un de ces châteaux forts que sont devenus les grands hôtels du village. Gardés à vue par les cerbères des services de sécurité, traqués à la porte par les paparazzi et les grappes de fans en délire. «En 56, Brigitte Bardot se faisait bronzer sur la plage, rappelle François Erlenbach. Cannes comptait alors 5000 festivaliers, et 100 photographes. Aujourd'hui, le nombre des accrédités a quintuplé et 380 paparazzi font du croque-star. On doit faire le vide autour des vedettes pour assurer leur protection. Quand Adjani est sortie de son hôtel cette semaine, sa voiture fut quasi étouffée par la foule, et le chauffeur incapable d'avancer. Il y a trois ans, Alain Delon quittait le Majestic à pied, mais le CRS qui l'accompagnait a été mis à mal par les badauds, blessé, transporté à l'hôpital.»

Cannes peut-il encore grossir? Les Américains, (dans les films en compétition, du moins) semblent boudier un peu cette année la Côte d'Azur. Certains prétendent que l'événement international, à l'heure de l'après Gatt, prendra un virage plus continental.

Ce qui ne l'empêche pas de demeurer encore et toujours la Mecque du cinéma. Le Cannes de l'an 2000 sera toujours au poste. Avec quel visage? François Erlenbach ne rêve pas pour son festival de gigantisme accru. Au contraire. Il veut continuer à pourvoir le gérant. «Espérons qu'il saura préserver sa dimension humaine, m'assure-t-il avec un petit sourire. Mais si, mais si, elle existe encore...»

POLITIQUE

Ovide Mercredi
a perdu son aura
PAGE A-5



ÉDUCATION

Génération lyrique et
génération prosaïque
PAGE B 1



POLITIQUE

Militants excités,
journalistes indignés
PAGE A 5

Pink Floyd: un gigantesque vide habillé en rose!



PHOTO JACQUES NADEAU

David Gilmour, l'homme aux solos interplanétaires, tel que de rares spectateurs l'on vu: de près.

Un show d'hier avec les moyens d'aujourd'hui

Toute la quincaillerie n'aura servi qu'à susciter chez le badaud ébahi le même type de réaction qu'aux feux d'artifice de la Ronde

SYLVAIN CORMIER

La fin approchait. La sarabande des centaines de millions de milliards de vari-lights et de projecteurs (l'exagère exprès) s'intensifiait à un tel point que l'on aurait pu croire l'ordinateur les régissant pris de folie, comme s'il s'agissait du grand frère de Hal, le cerveau électronique cinglé du film 2001, *odyssée de l'espace*. Alors que là-bas, tout là-bas sur l'immense scène en demi-cercle, petits, tous petits, les trois quasi cinquantenaires de Pink Floyd, leur trio de choristes et leurs cinq musiciens d'appoint s'appliquaient consciencieusement à livrer la version plus fidèle possible de la superbe *Comfortably Numb*, la plus belle chanson du double album *The Wall* (1979), une énorme boule argentée s'est élevée au centre du Stade olympique. Arrivée à son zénith, elle s'est illuminée, envoyant des centaines de millions de milliards de rayons un peu partout: le toit du stade était devenu une constellation d'étoiles tournoyantes. Au moment précis où le dieu-guitariste David Gilmour entamait la reproduction note pour note de son merveilleux solo, l'un des plus beaux qu'il eut jamais créés, la boule s'est ouverte, se déployant vers le haut et le bas comme deux fleurs qui s'ouvrent au soleil. La foule, hurlante, n'en avait plus que pour elle. Pink Floyd aurait pu, à ce moment-là, chanter du Kathleen que personne ne l'aurait remarqué.

Le triomphe de Pink Floyd, devant quelques 60 000 fans délirants de bonheur dimanche soir, au premier de leurs trois grandes messes montréalaises à guichets quasi fermés au Stade olympique (trois mille billets cherchent encore preneur), faisait l'éclatante (et navrante) preuve que Roger Waters, le bassiste démis-

sionnaire du groupe, avait raison: dans les stades, la musique n'a plus d'importance et les gens applaudissent n'importe quoi, du moment que ça fait crac, boum, hue et que ça leur irradie la rétine. Pas besoin que la sono soit vraiment adéquate: suffise qu'elle soit potable, pour que l'on puisse fredonner à

60 000 poumons les refrains-massue comme celui d'*Another Brick in The Wall* (Part 2): *Hey teacher leave us kids alone...* (la phrase était d'ailleurs écrite en lettres de lumière au pied de la scène, au cas où quelqu'un ne l'aurait pas vue). Pas besoin d'imagination et d'intelligence non plus, comme le groupe irlandais U2 en avait tant déployé pour concevoir son barrage audio-visuel au show de la tournée Zoo TV: il n'y a qu'à prendre les grands moyens. Qu'une grosse sphère l'aveugle et le bon peuple sera content. Bel exemple de nivellement par le bas: tout ce branle-bas, toute cette quincaillerie n'aura servi qu'à susciter chez le badaud ébahi le même type de réaction bête qu'aux feux d'artifices de la Ronde: oh, la belle bleue! Oh que c'est joli, ces lasers qui tracent des figures géométriques sur la toile orange! Chic alors, des pièces pyrotechniques qui se déclenchent en rythme avec la musique!

On en négligeait tout le reste. Peu importe s'il fallait connaître son Pink Floyd sur le bout des doigts pour deviner que la chanson d'ouverture était bel et bien *Astronomy Domine*, seule survivante du Floyd psychédélique de 1967, tellement le son était mal défini. Sans importance, que la voix de Gilmour, deux chansons sur trois, fut empiétrée dans le bourdonnement général, et que l'on distingue à grand-peine ses incroyables solos de blues pla-

VOIR PAGE A 10: PINK FLOYD

Le dollar à 69 cents?

Les économistes de la CIBC prévoient une baisse marquée de la monnaie canadienne

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le dollar canadien va plonger sous la barre des 70 cents américains au cours des prochains mois, soutiennent les économistes de la CIBC, deuxième institution financière au pays, dans leur dernière analyse.

Après évaluation des tendances qui ont cours actuellement aux États-Unis et au Canada, M. Joshua Mendelsohn, économiste en chef de la CIBC, en est arrivé à la conclusion que le dollar canadien va toucher un bas historique de 69 cents pendant le troisième trimestre avant de grimper péniblement au-delà des 70 cents pour terminer l'année à 71,50 cents, soit en-dessous de son niveau actuel. A cet affaissement marqué de la devise canadienne, les taux à court terme feront écho en s'imprégnant

VOIR PAGE A 10: DOLLAR

Un palmarès déconcertant

La Palme d'or va à Pulp Fiction; Egoyan mérite le prix de la critique internationale

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Cannes - C'était hier soir, grand moment de remise des palmes au Festival de Cannes. Et disons-le, le palmarès a laissé plus d'un critique pantois, pour ne pas dire carrément déçu. La fameuse Palme d'or qu'un grand nombre de cinéphiles avaient décernée par avance au si émouvant *Soleil trompeur* de Nikita Mikhalkov, devait échapper au cinéaste russe au profit du corrosif mais un peu vide *Pulp Fiction* de l'Américain Quentin Tarentino, qui fut le grand gagnant de la fête avec sa noire comédie moderne, sur fond d'assassinat, de «coke», et de montage à triple vitesse. À l'étonnement général, Kieslowski ne récolta rien du tout pour son film achevé et mystérieux *Rouge* qui avait pourtant reçu à mi-festival tous les suffrages de la critique.

Nikita Mikhalkov, ne devait pas de son côté repartir bredouille, puisque son *Soleil trompeur* reçut le grand prix du jury ex aequo avec *Vivre*, fresque chinoise à la fois touchante et mélo de Zhang Yimou, abordant la révolution culturelle. Thème qui valut au cinéaste censure en son pays et interdiction d'accompagner l'œuvre à Cannes. Les interprètes vinrent cueillir le prix à la place

VOIR PAGE A 10: CANNES

Autres informations en page B 8

Les tueurs tuent, les contrebandiers trafiquent

L'embargo n'a rien changé dans la vie quotidienne d'Haïti

LE DEVOIR AVEC AFP ET REUTERS

L'embargo commercial total de l'ONU contre Haïti est bien entré en vigueur dimanche à minuit et une minute. Mais sans que la vie quotidienne de ce pays misérable en ait été grandement changée. Les tueurs ont continué de tuer, et les contrebandiers de trafiquer.

Les petits passeurs se livraient toujours hier à la contrebande de carburant à la frontière haïtiano-dominicaine, toujours aussi poreuse. Les cadavres continuaient de s'accumuler au petit matin dans la capitale: ainsi, hier, les corps de quatre jeunes hommes criblés de balles, partisans présumés du président Aristide, ont été découverts à Cité-Soleil, le plus grand bidonville de Port-au-Prince. Journée ordinaire.

Les passeurs de la frontière dominicaino-haïtienne, munis de bidons en plastique, ont continué de prendre des sentiers détournés ou de franchir, à bord de barques ou de petits voiliers, le lac Azui qui sépare Haïti du pays voisin de l'île d'Hispaniola.

À l'achat en République dominicaine, un litre d'essence vaut 42 cents. À la vente — illégale mais tout à fait ouverte — en petits bidons dans les rues de Port-au-Prince, il coûte 2,11\$.

L'embargo imposé par l'ONU frappe tous les produits de base et les marchandises — à l'exception de la nourriture et des médicaments. Il est entré en vigueur dans la nuit de samedi à dimanche pour tenter de contraindre les militaires putschistes à démissionner.

VOIR PAGE A 10: HAÏTI

INDEX

Les actualités...A4	Idées.....A9
Agenda culturel...B8	Le monde.....A6
Classées.....A6	Montréal.....A3
Avis publics.....A4	Mots croisés.....A6
Culture.....B10	Opinions.....A8
Économie.....B2	Politique.....A5
Éditorial.....A8	Les sports.....B7



Météo
Ciel variable
Max: 20
Détails en A6

LE DEVOIR

MONTREAL

Prescott dit non à Vision Montréal

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Michel Prescott ne fera pas partie de la brochette de candidats présentés par le parti de M. Pierre Bourque, Vision-Montréal, au cours des prochaines élections municipales.

Cela s'est su par la bande, notamment au moment où Vision-Montréal a annoncé la mise en candidature de Bob Keaton, anciennement d'Alliance-Québec, dans le district de Jeanne-Mance.

C'est dans ce district que M. Prescott siège comme candidat indépendant, depuis qu'il a quitté le RCM, en octobre 1992.

Hier, dans un communiqué, M. Prescott a annoncé son intention de se présenter quand même comme candidat dans Jeanne-Mance, lors des prochaines élections.

S'il se présentera vraisemblablement encore comme candidat indépendant, il n'a pas voulu annoncer de façon définitive, ajoutant qu'il est en contact avec plusieurs personnes œuvrant sur la scène municipale, et qu'il n'exclut pas la possibilité de créer un regroupement des «non-alliés».

Certaines personnes avec qui il discute présentement faisaient partie de la table de réflexion qui regroupaient plusieurs activistes du monde municipal, avant que ne soit créé le parti Vision-Montréal.

Hier, M. Prescott dit s'opposer à certains principes anti-démocratiques défendus par le chef de Vision-Montréal, Pierre Bourque.

A cet égard, il cite l'élimination des commissions permanentes, des conseils d'arrondissement, et «la fin du droit des élus à la dissidence».

M. Prescott ajoute que Vision-Montréal suggère un mode de financement privé pour les partis politiques, ce qui nous ramène, dit-il, à une époque antérieure à René Lévesque.

«Je doute même, poursuit le conseiller municipal de 47 ans, que le budget de recherche des élus soit justifiable à leurs yeux».

M. Prescott représente le district de Jeanne-Mance à l'hôtel de ville de Montréal depuis 1982.

Après avoir quitté le RCM, il participait à une table de réflexion «qui cherchait à favoriser l'émergence d'un force politique qui constituerait un véritable choix pour les Montréalais».

Selon lui, Vision-Montréal ne représente cependant qu'une version renouvelée du Parti Civique de Montréal, auquel il aurait emprunté par ailleurs plusieurs éléments, et à laquelle se grefferaient par ailleurs «quelques boutures» empruntées du RCM. M. Prescott n'a pas caché cependant qu'il aurait préféré poser sa candidature en tant que membre d'une formation politique aux prochaines élections.

Les deux mains dans la terre noire

Les Montréalais plantent, transplantent, raclent, bêchent, débroussaillent et empotent

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Que faisaient les Montréalais en cette magnifique fin de semaine? Ils plongeaient les deux mains dans la terre noire, à planter, transplanter, racler, bêcher, débroussailler et empoter, histoire d'oublier l'hiver qui a été trop long et le printemps qui se faisait trop timide.

Autant au marché Atwater que dans une grande pépinière comme Jasmin à Ville Saint-Laurent les opinions semblaient unanimes hier: la fin de semaine qui vient de se terminer est la première grosse fin de semaine de jardinage et d'horticulture, et les affaires marchent rondement.

A tel point qu'en deux semaines, d'ici le début juin, les producteurs auront réalisé «le gros de leur année», nous dit-on. Hier, au marché aux fleurs Atwater, c'était la cohue. Des citoyens de tous les âges et de tous les milieux sociaux repartent avec une, deux, dix, vingt boîtes de dahlias, de pétunias, d'impatiences, de géraniums, de bégonias, de chrysanthèmes et autres merveilles colorées.

On arrive avec ses petits papiers, ses mémos, ses plans dessinés, on arrive avec des articles de journaux prodiguant les meilleurs conseils afin d'obtenir la branche fière qui fera l'envie du voisin. On a probablement passé plusieurs heures le nez plongé dans quelques ouvrages spécialisés, dont le «Benoit Prieur», best-seller actuel dans les librairies. On arrive en famille, et pendant que les enfants courent entre les allées on discute ferme: y'a-t-il assez de soleil derrière la terrasse? Qu'est-ce que ça prendrait entre les grosses roches du devant?

Mme Willy Haeck est productrice depuis plus de 30 ans. «Ça semble être bien parti, l'hiver a été trop long, et tout le monde se lance en même temps», dit-elle.

Elle vend des fleurs jusqu'en juillet, mais son année se joue d'ici deux semaines, dit-elle. Pendant le reste de l'été, elle s'occupe des plantations pour l'année prochaine, dans des dizaines de serres ultra-modernes à Saint-Rémi. Ses gros vendeurs: bégonias, pétunias, et les géraniums dont elle possède 35 variétés.

Paresseux

Pour les plus paresseux, elle vend de gros bacs déjà bien fournis, qu'il suffit d'installer tel quel devant la maison, mais la majorité des acheteurs veulent eux-mêmes planter leurs fleurs et créer leur propre aménagement. «Les gens savent de plus en plus ce qu'ils veulent, ajoute-t-elle, et ils aiment agencer les couleurs».

Il paraît que l'horticulture est le passe-temps préféré des Québécois, qui sont pris ces jours-ci d'une véritable frénésie. Pourquoi une telle passion? Pour les sociologues en herbe (c'est le cas de le dire), toutes les explications se valent: vieux fond campagnard, plaisir zen de relaxer les deux mains dans la terre noire après le stress du boulot, prolongement aux abords de la maison de la tendance cocooning, besoin de conjurer les rigueurs de l'hiver et de profiter au maximum d'un été trop court, snobisme probablement chez certains, bref toutes les raisons sont bonnes et toutes les conversations de bureau tournent autour des mérites comparés du myosotis et de la lavande.

Même Guy Lafleur, l'idole entre les idoles des «vrais gars», a remis ses rondelles et son toupet pour s'y mettre carrément, devenant le porte-parole officiel du magazine *Fleurs, plantes, jardins*.

A Ville Saint-Laurent hier, les autos faisaient la file pour entrer chez le pépiniériste Jasmin, une entreprise familiale fondée en 1963 où travaillent 55 employés.

Jasmin, c'est le super-marché de rêve, au service personnalisé, où l'on trouve de tout pour tous: fleurs, arbres fruitiers, arbustes, rosiers, conifères, bulbes, légumes, etc.

«Ça marche tellement bien que ça va presque trop vite, confie Raymond Jasmin, un des propriétaires. Depuis quelques jours, ça ne déroule pas».

Sept camions effectuent quotidiennement la livraison chez



Mélanie Foucault exhibe les fleurs printanières au marché Atwater.

le client, et des préposés au stationnement ou au «remplissage» des étagères de plantes se promènent talkie-walkie en main, histoire d'accélérer la cadence.

«J'ai des clientes qui arrivent le matin à 8 heures, et leur mari vient les chercher après midi», explique M. Jasmin, qui constate d'ailleurs la présence grandissante des femmes comme acheteuses.

«Les consommateurs se documentent beaucoup, ajoute-t-il. Il y a dix ans il n'existait pas autant de catalogues, de livres sur l'horticulture».

Nouvel engouement, donc? «Oh, vous savez, répond-il, les Québécois ont ça dans le sang, ça a toujours été populaire...»

Les phares au bout du tunnel

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Caché dans la tour de contrôle du tunnel de Ville-Marie, rue Viger, à Montréal, Jacques Lequy surveille tous les jours, depuis bientôt vingt ans, les 150 000 automobilistes qui empruntent quotidiennement cette artère, en plein cœur de Montréal.

En face de lui, une centaine de moniteurs scrutent sous tous ses angles, et 24 heures sur 24 heures, la circulation du tunnel.

A l'aide de la centaine de caméras braquées en permanence dans le tunnel, on relève en moyenne vingt accidents par mois, soit un peu moins d'un accident par jour. «Il y a plus d'accidents le jour, mais les accidents sont plus graves la nuit», de dire M. Lequy.

Le tunnel Ville-Marie, inauguré sous l'administration municipale de Jean Drapeau en 1974, fêtait hier ses vingt ans d'existence, en offrant une visite guidée de sa tour de contrôle aux Montréalais.

Au cours des années 70, la construction du tunnel Ville-Marie a duré trois ans, et a coûté 120 millions aux contribuables. Aujourd'hui, ces travaux auraient une valeur de un milliard de dollars. C'est vingt fois plus qu'une autoroute ordinaire.

Et hier, le directeur de la tour de contrôle n'était pas sans cacher que des travaux s'imposaient pour les prochaines années, tant à l'intérieur du tunnel lui-même que dans sa tour de contrôle.

«Cela fait vingt ans que le système informatique n'a pas été changé», de dire M. Maurice Claveau, directeur du contrôle dans le tunnel.

A l'occasion de cet anniversaire, un vidéo installé à l'entrée repassait hier, pour les curieux, les pires accidents enregistrés dans ce tunnel: une voiture en flammes, une autre fonçant sans freiner sur un groupe de personnes s'agitant autour d'une voiture arrêtée, un automobiliste chargeant sans cric sur une automobile en panne...

Pas plus d'accidents qu'ailleurs, cependant, même si l'on sait que les automobilistes sont plus stressés lorsqu'ils s'engouffrent dans un tunnel.

«On est tous un peu claustrophobes lorsqu'on entre dans un tunnel», dit M. Claveau.

«Il n'y a pas une journée où il ne se passe quelque chose», dit pour sa part M. Lequy.

Chaque année, les tunnels Louis-Hippolyte-Lafontaine et Ville-Marie consomment un million de dollars en électricité seulement, ce million sert à l'activation des feux de circulation et à la ventilation...

Parmi les accidents en tous genres relatés par le contrôleur, certaines histoires sont moins pathétiques que d'autres: ce camion de petits pots blancs qui s'est renversé dans le tunnel, et dont la cargaison a bloqué le système d'évacuation du tunnel pendant plusieurs jours.

Et puis, les anecdotes sur les piétons perdus dans le tunnel abondent: cette dame russe, qui ne parlait ni français, ni anglais, et qui allait porter de la lessive à son fils, en marchant dans le tunnel, ou ce groupe de jeunes piétons, qui ont pris d'assaut le tunnel après un spectacle.

Hier, Jacques Lequy n'était pas sans rappeler que ses lieux de travail avaient servi, au fil de ans, aux tournages de nombreux films dont *Cité en feu*, avec Henry Fonda, *Hold-up*, avec Jean-Paul Belmondo, et *Un homme en colère*, avec Lino Ventura.

Signe des temps, Jacques Lequy n'avait pas de formation particulière, avant d'obtenir un poste de contrôleur, dans les années soixante.

Hier, trois étudiants, ayant déjà complété une année de génie électrique à l'école Polytechnique de l'Université de Montréal, visitaient pour leur part les lieux en prévision d'un emploi comme contrôleurs d'été.

Simard, seule candidate

PRESSE CANADIENNE

Les autres aspirants s'étant désistés, l'ex-animatrice de télévision et ancienne vice-présidente de la CSN, Monique Simard, se retrouve seule sur les rangs pour briguer l'investiture du Parti québécois dans la circonscription de Bertrand.

Le dernier en lice était M. Bernard Lapointe, qui avait annoncé son intention d'être candidat quelques temps avant que Mme Simard n'annonce sa candidature, il y a trois semaines. Les trois autres aspirants se sont ralliés à Monique Simard au moment où elle a annoncé publiquement son intention de se porter candidate. L'assemblée d'investiture, aura lieu le 5 juin.



Dyne Mouso en 1962.

Mort de Dyne Mouso

La comédienne Dyne Mouso a succombé hier matin à un cancer, à l'âge de 64 ans. Mouso avait tenu plusieurs grands rôles au théâtre, notamment dans *Mademoiselle Julie* et *La mouette*, de Tchekhov. A la télévision, Mouso avait joué dans la télésérie *Sous le signe du lion*.

MARCHÉ BONSECOURS

PARTICIPEZ AU PROJET CONCERNANT LA RÉOUVERTURE PERMANENTE DU MARCHÉ BONSECOURS

La Ville de Montréal a préparé un projet à cet effet et vous êtes invités à préciser la nature des activités proposées, les modalités de réalisation et à apporter, le cas échéant, des améliorations au projet. Cette participation publique est tenue sous la responsabilité du Bureau de consultation de Montréal (BCM).

Informez-vous

Dès maintenant, vous pouvez consulter la documentation relative au projet au BCM ainsi qu'au bureau Accès Montréal Ville-Marie (872-6395) situé à l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dames Est.

Assistez aux séances publiques où il vous sera possible de compléter votre information et de poser des questions aux représentants de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) et à ceux de la Ville de Montréal.

LIEU : **Marché Bonsecours**
350, rue Saint-Paul Est

DATES : **31 mai et 1er juin 1994,**
ET HEURE : **19 h 00**

Ces séances seront enregistrées gracieusement par CF Câble TV et retransmises par Vidéotron et CF Câble TV, au câble 9, les 3 et 4 juin à 19 h 00.

Séances de travail

L'étape des séances publiques sera suivie de séances de travail où les participants seront appelés à préciser le contenu du projet mis de l'avant par la Ville.

Pour participer aux séances de travail, vous devez vous procurer une fiche d'inscription au BCM et la retourner dûment complétée avant 16 h 30, le 3 juin 1994.

Le nombre de participants aux séances de travail est limité. Ceux-ci seront choisis parmi les personnes inscrites dans le délai fixé qui auront dénoté de l'intérêt au projet de l'avenir du Marché Bonsecours.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS : **BUREAU DE CONSULTATION DE MONTRÉAL (BCM)**
460, rue Saint-Gabriel, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 2Z9
Téléphone : 872-7807 • télécopieur : 872-7849

PARTICIPATION PUBLIQUE



Ville de Montréal

Des nouvelles de la campagne

GILLES PRIMEAU



Dix-sept contes et récits aussi variés et inattendus qu'est la vie dans une paroisse de l'arrière-pays.

Dix-sept histoires qui forgent la mémoire collective de la communauté incarnée par Francis qui raconte, et dont la parole semble intarissable tant il connaît et aime les gens de son pays.

Gilles Primeau est né à Montréal. Après une carrière où il a surtout fait sa marque comme conseiller en enseignement du français et comme auteur d'articles, de guides, de monographies et de manuels scolaires, il se consacre maintenant à la création littéraire.

ISBN 2-7601-3487-3 (314 p.) 24,95 \$

Distributeur exclusif: A.D.G.
Tél.: (514) 842-3481
Télécopieur: 842-4923



FAITES-NOUS SIGNE!

AUBAINE 2 1/2 meublé chauffé 750.00 \$ Libre immédiatement, vue panoramique, ile des Soeurs. Demandez Lucie après 18h00.

AUTEUIL superbe situé, 5 grand chauffage intérieur.

Vous déménagez?

Soyez prévoyant! Avertissez-nous par la poste ou appelez-nous pour éviter de payer deux factures.

BOIS-DES-FILION, luxueux condo de 6 pièces, sur deux étages, foyer en marbre, entrée privée, très silencieux, près de tout. A voir absolument. Premier mois gratuit, doit louer immédiatement.

BOUCHERVILLE 5 1/2 élect, stat, 470 \$ insonorisé, contactez madame Lavigne.

BOUCHERVILLE grands 4 1/2,

BOUCHERVILLE grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, service de conciergerie, très calme 5 1/2 ch. stat. 550 \$.

ALBAINE 2 1/2 meublé chauffé 750.00 \$ Libre immédiatement, vue panoramique, ile des Soeurs. Demandez Lucie après 18h00.

DUVERNAY, 2 mois gratuit si pris avant la St-Jean, 31/2 semi, 490 \$ pas d'augm du bail pour 3 ans.

DUVERNAY, grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, service de conciergerie, très calme 5 1/2 ch. stat. 550 \$.

DUVERNAY, 2 mois gratuit, réparations légères à exécuter, grand loft, lav/séch, garage intérieur, occupation immédiate. 600 \$, près du Centre 2000.

CHOMEDEY, haut de duplex très calme 5 1/2 ch. stat. 550 \$.

DUVERNAY, 2 mois pris avant la St-Jean, 490 \$ pas d'augm du bail pour 3 ans.

Hydro-Québec
Le meilleur de nous-mêmes

LES ACTUALITÉS

Opérations de maintien de la paix de l'ONU

Le Canada doit bouger ou perdre son leadership

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Vu comme le leader des activités de maintien de la paix de l'ONU depuis des décennies, le Canada va perdre son titre et son influence dans ce domaine s'il ne s'adapte pas aux nouvelles réalités internationales.

Selon un chercheur du Center for Strategic & International Studies (CSIS) de Washington, le professeur Joseph T. Jockel, qui vient de publier une étude sur le sujet, le Canada ne peut plus se contenter de fournir «des soldats d'infanterie très spécialisés s'il veut conserver sa réputation internationale de gardien de la paix par excellence».

M. Jockel est un spécialiste des affaires canadiennes qui travaille pour le CSIS, un institut très influent sur les questions militaires et stratégiques. Son étude, intitulée *Canada & International Peacekeeping*, est publiée en collaboration avec l'Institut canadien pour les études stratégiques de Toronto.

Le chercheur américain écrit qu'il était relativement facile pour le Canada de participer aux missions de paix de l'ONU pendant la guerre froide. Elles n'étaient pas nombreuses et ne comportaient que peu de risques pour les soldats canadiens. De plus, le Canada était un participant recherché parce que plusieurs pays, dont les grandes puissances, refusaient de s'y engager.

Entre 1947 et 1988, les Nations unies ont mis sur pied 13 missions de paix. Le Canada a participé à toutes les opérations et était le premier contributeur en nombre de soldats.

Depuis la chute du mur de Berlin en 1989, Jockel souligne que le Canada fait face à des défis internes et externes qui menacent son leadership et risquent de reléguer le pays à un rôle secondaire dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Sur le plan intérieur, la réduction des effectifs des Forces armées canadiennes et les mesures budgétaires sévères imposées par le gouvernement libéral au Ministère de la Défense nationale en février dernier obligent maintenant le Canada à limiter sa participation aux missions et même à refuser de participer à certaines d'entre elles.

Effectifs réduits

Les Forces armées canadiennes, qui comptaient 86 000 soldats en 1990, doivent réduire leurs effectifs à 66 700 d'ici quatre ans. Mais comme les opérations de maintien de la paix drainent surtout les ressources de l'armée de terre, le bassin de soldats disponibles pour l'ONU se réduit d'autant.

La politique du gouvernement fédéral est de réserver 2000 soldats pour les missions de paix. Actuellement, quelque 2300 Canadiens servent dans 10 des 16 missions de l'ONU. Prenant en compte les réductions d'effectifs au sein de l'armée, M. Jockel estime que dans les prochaines années le Canada pourra tout au plus maintenir en l'état cette participation. Un scénario basé sur 4000 Casques bleus canadiens ne serait pas possible.

Sur le plan extérieur, le spécialiste américain rappelle que la fin de la confrontation Est-Ouest a permis à des nombreux pays de s'intéresser aux opérations de paix de l'ONU.

«Pour la première fois, écrit-il, le Canada fait face à une com-

pétition redoutable de plusieurs pays», dont les États-Unis, la France et plusieurs États du tiers-monde.

Il y a quatre ans, le Canada était le premier contributeur de Casques bleus et comptait pour 10% de l'ensemble des forces onusiennes. Au 31 mars dernier, le Canada était en huitième place et comptait 4% des 70 000 Casques bleus.

De plus, «les missions de paix sont devenues plus complexes, plus dangereuses, plus coûteuses et comportent des objectifs politiques et moraux exigeants», écrit-il.

Malgré une conjoncture interne et externe défavorable, Jockel estime que le Canada peut encore jouer un rôle de premier plan dans les opérations de paix de l'ONU. Il écarte le scénario d'une augmentation des effectifs et propose une nouvelle approche qui repose sur trois éléments.

Ainsi, le Canada pourrait dépêcher des troupes spécialisées — unités d'ingénieurs, de communications, de services médicaux, de transport terrestre et aérien — dans les premiers mois du déploiement d'une mission et les retirer dès que celle-ci pourrait compter sur d'autres pays.

Le deuxième élément pourrait voir le Canada développer des programmes d'entraînement pour les Casques bleus et de recherche sur différents aspects du maintien de la paix.

Enfin, la participation canadienne aux opérations de l'ONU pourrait être «élargie» au-delà de sa base militaire traditionnelle. Des civils pourraient rejoindre les contingents canadiens puisque les missions de l'ONU, écrit Jockel, sont de plus en plus impliquées dans l'organisation d'élections, le maintien de l'ordre et la reconstruction sociale et économique.

Funérailles de Jacqueline Kennedy-Onassis

L'adieu new-yorkais

New York (AFP) — Le «clan» Kennedy, l'épouse du président Bill Clinton, Hillary Clinton, et quelques dizaines d'intimes ont rendu un dernier hommage, hier matin à New York, à Jacqueline Kennedy Onassis, morte jeudi d'un cancer à l'âge de 64 ans, au cours d'une brève cérémonie religieuse.

«Elle était trop jeune pour être veuve en 1963 et trop jeune pour mourir maintenant», a déclaré le sénateur Edward Kennedy, le seul frère encore en vie du président assassiné John Fitzgerald Kennedy, dans un éloge prononcé au cours d'une cérémonie qui a duré un peu plus d'une heure dans l'église rococo de Saint-Ignace-de-Loyola à Manhattan. «Elle a embelli notre histoire, et pour ceux d'entre nous qui l'ont connue et aimée, elle a embelli nos vies», a ajouté le beau-frère de la défunte. «Elle était une bénédiction pour nous et notre nation, et une leçon pour le monde». John Kennedy Jr, le fils de Jacqueline, qui, petit garçon, avait ému le monde en faisant le salut militaire devant le cercueil de son père assassiné, a ouvert la cérémonie en rendant hommage à sa mère, «à son amour pour les mots, son attachement au foyer et à la famille, et à son esprit d'aventure». Puis il a lu un texte du prophète Isaïe.

La soeur de John, Caroline Kennedy Schlossberg, a aussi pris la parole pour lire un poème d'Edan Millay, *Mémoire de Cape Cod*, qui célèbre une île située face à l'océan Atlantique, où les Kennedy aimaient se rassembler dans une grande propriété familiale.

Enfin, le compagnon de ses dernières années, Maurice Tempelsman, a lu un poème qui aimait beaucoup la défunte, «Ithaca». Ce texte célèbre le temps trop vite passé et s'achève ainsi: «Et maintenant le voyage est fini. Trop court pour durer, trop court. Il a été rempli d'aventures et de sagesse, de rire et d'amour, de galanterie et de grâce. Alors, adieu, adieu». Le Requiem de Fauré a retenti dans l'église où la cantatrice Jessye Norman a interprété l'Ave Maria. La messe était dite par le père George Bardes, qui avait consacré Jackie, lui avait donné la communion et lui avait administré les derniers sacrements jeudi dernier.

Pas une seule fois le nom d'Aristote Onassis, le deuxième époux de Jackie, n'a été prononcé. La famille avait souhaité que cette messe soit privée. Plusieurs centaines de curieux, bloqués dans des rues adjacentes à Park Avenue et qui tentaient d'apercevoir quelques personnalités, ont suivi cette messe, souvent un transistor vissé sur l'oreille.

Le cercueil d'acajou, couvert d'un lit de fougères avec une croix de roses blanches, avait quitté à 10h00 locales l'appartement de la Cinquième Avenue où la veuve de JFK est morte.

Après la messe, la dépouille de Jacqueline Kennedy Onassis est partie pour un aéroport dont le nom n'a pas été révélé. Elle devait être transportée à Washington à bord d'un avion privé, puis être inhumée dans le cimetière national d'Arlington auprès de son premier mari John Kennedy et de son fils Patrick, mort peu après sa naissance.

Équipé contre la guerre chimique

Ottawa (PC) — La menace d'une guerre chimique et bactériologique incite le gouvernement canadien à développer un système de détection sophistiqué à l'intention des troupes canadiennes dans les points chauds du globe.

Le ministère de la Défense travaille sur une invention qui donnerait aux Casques bleus en mission de paix, ou aux soldats en guerre, le temps d'enfiler masques et vêtements protecteurs en cas d'attaque.

Les armes chimiques consistent souvent en gaz toxiques qui attaquent rapidement le système nerveux, provoquant des convulsions, la paralysie et la suffocation.

Quant aux armes biologiques, il s'agit d'organismes vivants, des bactéries par exemple, qui sont largués au-dessus de l'ennemi, leur transmettant des maladies.

Certains pays disposaient de mécanismes de détection d'armes chimiques pendant la guerre du Golfe, en 1991. Mais l'armée canadienne ne possède pas d'équipement capable

de détecter rapidement des niveaux dangereux d'agents chimiques ou biologiques, a indiqué le ministre de la Défense dans une réponse écrite à certaines questions.

Les troupes canadiennes doivent pourtant servir dans des pays qui possèdent ou sont réputés pour posséder ces armes mortelles.

«Pendant la guerre du Golfe, on craignait que l'Irak ne possède des armes chimiques et biologiques qui seraient utilisées contre les forces de la coalition, dont les marins, aviateurs et soldats canadiens», a dit le ministre. L'Irak a utilisé des armes chimiques à maintes reprises au long de sa guerre contre l'Iran dans les années 80.

L'an dernier, 125 États ont signé un accord interdisant la production, l'utilisation ou l'accumulation d'armes chimiques, bien que plusieurs pays soupçonnés de développer ces armes n'y ont pas participé.

Quelque 120 pays ont endossé un traité prohibant la guerre bactériologique.

Sus aux mauvais immigrants investisseurs

Ottawa (PC) — Le ministre de l'Immigration Sergio Marchi dit envisager la déportation des immigrants investisseurs qui n'ont pas mis sur pied les entreprises promises en vertu d'un programme fédéral déjà controversé.

«Je ne serais pas très favorable aux gens qui n'ont pas respecté leur part du contrat», a indiqué M. Marchi hier, en entrevue. La suggestion de déporter un certain nombre de ces immigrants investisseurs fait partie de mesures visant à resserrer l'application du programme et qui sont comprises dans un document confidentiel présentement étudié par les hauts-fonctionnaires de l'Immigration. Le programme immigrant-investisseur a débuté en 1986 afin d'attirer du capital et des entreprises au Canada. Les gens d'affaires de Hong Kong étaient principalement visés par ce programme. Les mesures présentement à l'étude ont été élaborées à la suite d'abus commis sous ce programme, qui permet à des entrepreneurs étrangers d'obtenir le statut d'immigrant reçu en échange d'un investissement minimal de 250 000\$ dans une entreprise approuvée par le gouvernement et qui emploie au moins un Canadien. Les abus sont tels que, dans certaines régions du Canada, les agents de l'Immigration ne réussissent même pas à localiser plusieurs des participants au programme. Pour réduire ces problèmes, les auteurs du rapport remis au ministre suggèrent de déporter certains de ces fraudeurs, ce qui aurait, disent-ils, un effet dissuasif auprès de ceux qui seraient tentés de les imiter.

Chers les meubles

Washington (PC) — Les contribuables canadiens ont défrayé plus de 90 000\$ CAN en 1992 pour meubler la demeure du ministre aux affaires publiques de l'ambassade canadienne à Washington.

C'est plus que le budget que l'ambassade consacre annuellement à la promotion de la culture canadienne, soit 76 000\$CAN.

Les contribuables canadiens défrayaient également une partie des coûts de location de cette élégante résidence, située en banlieue de Washington. Le loyer mensuel se monte à 5500\$US par mois, ce qui se situe entre 6680\$ et 7036\$CAN, selon les taux de change. L'ambassade a signé un bail de trois ans, ce qui amène le total à environ 200 000\$CAN. La Presse Canadienne a obtenu ces renseignements en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

L'ancien premier ministre conservateur Brian Mulroney a nommé M. Ian MacDonald, un journaliste de la *Gazette*, au poste de ministre aux affaires publiques de l'ambassade en septembre 1992.

Ce poste était alors vacant depuis deux ans. A une certaine époque, M. MacDonald avait obtenu un congé sans solde de la *Gazette* pour écrire des discours pour M. Mulroney.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-004443-SI, ENTREPOT DE MONTRÉAL 1470 INC., Partie demanderesse, vs UNIVERSAL AUTOMOTIVE SUPPLY, Partie défenderesse, -et- MARIO CALABRESE, Gardien judiciaire, Le 6ème jour de juin 1994, à 10h00, au 6484 St-Laurent, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: UNIVERSAL AUTOMOTIVE SUPPLY, saisis en cette cause, consistant en: 1 avertisseur électrique haute fréquence et acc. de marque Alpek; 1 lot d'environ 200 contenants de peintures, assortis; 1 lot d'environ 60 amortisseurs à gaz Monroe Gabriel et autres articles pouvant servir à ce genre de commerce. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT #/OU CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal, 514-848-0979. Fax: 848-7016. MAGERA & ASSOCIÉS HUISSIERS, 31, rue St-Jacques Ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
Prenez avis que RÉJEAN FORTIER domicilié à 2595, Duquesne, Montréal, Québec, H1N 2W9, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de GAETANT FORTIER. Montréal, le 10 mai 1994. RÉJEAN FORTIER.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
PRENEZ AVIS que MARIE ALINE GISELE FLACK domiciliée au 1508, Ovide, Val-David, Qc, présentera au Directeur de l'état Civil une demande pour changer son nom en celui de MARIE ALINE HAZEL. Ste-Agathe-des-Monts, le 13 mai 1994. HAZEL CONNALLY.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par la présente donné que M. JACKY OSTIGUY-BARRIÈRE, enseignant, domicilié et résidant au 175, rue Boutin, St-Jean-sur-le-Richelieu (Québec), s'adressera au directeur de l'état civil pour obtenir le changement de nom de son enfant mineur SARAH ROBIDOUX-OSTIGUY en celui de SARAH ROBIDOUX-BARRIÈRE. Montréal, le 13 mai 1994. MERCIER LEDUC BOULAY Procureur du Demandeur.

Dans l'affaire de la faillite de: Antonietta Biondi, Sans Emploi (n.s.s. 262-978-596) 1588 Plessis Montréal, Québec H2L 2Y5 ayant fait affaires sous le nom «Dépanneur Du Centre Enr.»

sur les compagnies, ce 18 mai 1994. BYERS CASGRAIN, Procureurs de la compagnie.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-216783-948

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
CHRISTELLE ARCHER,
Partie demanderesse

ERNST-FLORENZ HORSTMANN,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à ERNST-FLORENZ HORSTMANN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la Déclaration en divorce, affidavit et avis a été remise au greffe à l'intention de ERNST-FLORENZ HORSTMANN. Lieu: MONTRÉAL Date: 19 mai 1994.

MICHEL MARTIN, G.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-05-000588-941

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
CAISSE POPULAIRE DE SAINTE-ROSE DE LAVAL,
Partie demanderesse

HUBERT LADOUCEUR,
et
DANIELLE DROLET,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Hubert Ladouceur et Danielle Drolet de comparaître au greffe de cette cour situé au 400, rue Laviolette, St-Jérôme, (Québec) J7Y 2T6, salle SS.05, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

MICHEL MARTIN, G.a.

CSRA

COMMISSION SCOLAIRE ROUYN-NORANDA

70, rue des Cablats Est, C.P. 908, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C9
Téléphone: (819) 762-4161
Télécopieur: (819) 797-5125

APPEL D'OFFRES: 94-95-2

La Commission scolaire Rouyn-Noranda recevra jusqu'à 13 h 00 le 10 juin 1994 des offres sous enveloppes scellées relativement à ses assurances de responsabilité et autres assurances.

Tous les courtiers d'assurance, membres en règle de l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec, sont admis à soumissionner.

Les spécifications sont contenues dans un cahier des charges disponible à compter du 20 mai 1994 auprès de M. Patrick Fiset, directeur des ressources matérielles de la Commission scolaire Rouyn-Noranda, Québec.

L'ouverture des soumissions aura lieu au même endroit le 10 juin 1994, à 13 h 30.

La Commission scolaire Rouyn-Noranda s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

RICHARD GAUTHIER, C.A.
SÉCRÉTAIRE GÉNÉRAL

DONNÉ À ROUYN-NORANDA,
ce 18 mai 1994

avis dans LE DEVOIR.
Deux copies d'une action en daton en paiement ont été remises et reprises au greffe à l'intention de Hubert Ladouceur et Danielle Drolet. Lieu: St-Jérôme Date: 17 mai 1994.

A. BRUNET,
GREFFIER ADJOINT.

La suite des avis se trouve en page B 6

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Ordonnances

Avis est donné que le Comité exécutif, à son assemblée du 18 mai 1994, a édicté les ordonnances suivantes:

Ordonnances nos 156 et 157 édictées en vertu du Règlement concernant les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128, modifié — article 41.1) (CE94 01021 et CE94 01026).

Ordonnance relative à l'événement «Les Cent jours d'art contemporain de Montréal».

Ordonnance relative à l'événement, «62e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS)»

Montréal, le 24 mai 1994

Le greffier
LÉON LABERGE

Appel d'offres

Ville de Montréal

Travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14 h à la date ci-après énoncée, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1A6 pour:

SOUMISSIONS DATE D'OUVERTURE

8085
Réfection des murs du canal de l'aqueduc, côté nord, entre les ponts Knox et Crawford (chèque visé ou cautionnement de soumission de 250 000 \$) **8 juin 1994**

8086
Pont de la Concorde - Remplacement des garde-corps du côté nord et correction au système de drainage du tablier (chèque visé ou cautionnement de soumission de 70 000 \$) **8 juin 1994**

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la catégorie 4072 (entrepreneur en ponts et voies superposées).

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du

Service des finances de la Ville de Montréal en s'adressant au 700, rue St-Antoine Est, à compter du 24 mai 1994.

SOUMISSIONS DÉPÔT
8085 Module voirie et circulation
8086 Bureau R.230 (872-6461)
61,00 \$ chacune T.T.C.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 19 mai 1994

Le greffier,
LÉON LABERGE

Camps D'été

Domaine Fraser
CAMPES POUR JEUNES 6-17 ANS GARÇONS FILLES
POUR INFORMATION SANS FRAIS
1-800-263-9551

Tél: (514) 297-3717 600, Diligence
Fax: (514) 297-3374 ANGLOFUN Stukely (Québec) JOE 2JO

Notre camp, situé dans l'Estrie, accueille des groupes âgés de 7-10, 11-14, 14-17, pour des séjours en immersion anglaise de niveau débutant, intermédiaire et avancé.
Viens vivre une expérience, inégalable, tout en anglais!

Les camps d'été des Débrouillards

Dans les Laurentides
Pour les jeunes de 9 à 16 ans
• MINÉRALOGIE • ASTRONOMIE • BOTANIQUE
• ENTOMOLOGIE • ZOOLOGIE • HORTICULTURE • FUSÉE...
Séjour d'une semaine ou plus 3 juillet au 20 août
Demandez le feuillet publicitaire:
75, Chemin de Barkere, Anand (Québec) J0T 1A9
Tél.: (819) 687-9611, le soir

École de danse LOUISE LAPIERRE

Été 94
Enfants/Adolescents 4 camps de jour artistiques (+ un camp séjour)
Adultes Jazz-moderne Danse Santé

• Un loisir artistique • Un bon exercice
• Location de studios

Inscription encore ouverte

DEMANDEZ NOTRE DÉPLIANT
521-3456
ou venez visiter 1460, Mont-Royal Est

LE DEVOIR

POLITIQUE

À la veille de la campagne électorale au Québec

Les libéraux fédéraux craignent le pire

Ottawa (PC) — Même si le premier ministre Jean Chrétien insiste pour se faire rassurant en public, ses députés québécois cachent mal leur inquiétude à la veille de la campagne électorale au Québec.

«Ce sera dur», répètent en chœur presque tous ceux rejoins par la Presse Canadienne.

Personne ne veut publiquement donner le Parti québécois gagnant mais en privé, quelques-uns prédisent sans détour une victoire de Jacques Parizeau.

Pour vaincre l'abattement, on s'accroche à l'idée que tout peut changer, que la campagne n'est pas encore commencée. «J'ai toujours cru qu'on gagnait ou perdait une élection lors de la campagne électorale», dit le whip libéral Alfonso Gagliano.

Le président du caucus du Québec Nick Discepolo dit être prêt à prendre les coups en provenance de Québec, si c'est ce qu'il faut pour assurer la victoire des libéraux de Daniel Johnson.

«S'il faut qu'Ottawa ait le dos large pour faire élire Daniel Johnson, je suis prêt à l'avoir très large», confiait-il, il

a peu de temps. M. Gagliano refuse, lui aussi, de blâmer Québec pour les tiraillements des dernières semaines. Mais le député de Saint-Léonard reconnaît que les indépendantistes tirent profit de chaque désaccord.

Certains se sentent pris au piège, obligés de parler d'unité nationale au lieu d'économie. David Berger, de Saint-Henri-Westmount, est un de ceux qui voudraient qu'on en finisse avec «ce gaspillage de salive», avec ce débat qu'il juge «déplorable, inutile et nuisible» pour l'économie québécoise.

Il refuse d'imaginer une victoire péquiste et promet de faire campagne. Il nourrit son espoir en se disant que certains gouvernements ont pu, dans des circonstances exceptionnelles, obtenir un troisième mandat. «Peut-être que nous connaissons actuellement des circonstances exceptionnelles qui mériteraient un troisième mandat au Parti libéral du Québec», évoque-t-il.

Animée d'une foi fédéraliste inébranlable, sa collègue de Saint-Denis, Mme Eleni Bakopanos, voit la campagne d'une façon toute particulière.

«Selon moi, il s'agira d'une campagne référendaire où les forces fédéralistes et indépendantistes québécoises s'affronteront», analyse-t-elle. Et à ses yeux, il ne peut y avoir qu'une issue acceptable: la victoire des forces libérales.

Faire mentir les sondages

Le caucus a tout de même son optimiste imperturbable, le député de Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine Patrick Gagnon. Le plus jeune député du groupe n'en démord pas. Il est convaincu que la population fera mentir les sondages.

Plus expérimenté, le député de Gatineau-La Lièvre Mark Assad est beaucoup plus fataliste. Selon lui, on ne peut oublier l'handicap principal du gouvernement Johnson: l'usure du pouvoir qui avive la frustration et l'insatisfaction des gens.

«Je ne suis pas prêt à dire que les jeux sont faits mais je respecte les sondages scientifiques effectués chaque mois», ajoute cet ancien député provincial.

Les libéraux fédéraux sont tirillés

entre respecter la tradition de non-ingérence dans une campagne provinciale et le désir de former un front commun fédéraliste face aux forces conjuguées du Parti québécois et des 54 députés du Bloc.

M. Gagliano dit s'attendre à des directives du PLQ mais il reconnaît que la tâche sera lourde pour le petit caucus de 19 députés.

MM. Assad et lui espèrent seulement que les leaders politiques du Canada anglais ne viennent pas envenimer les choses.

Tous les deux évoquent la vive réaction populaire aux sorties des premiers ministres Mike Harcourt, de la Colombie-Britannique, et Roy Romanow, de la Saskatchewan.

«On n'a pas besoin de controverses comme ça au cours de cette période mais j'ai l'impression, malheureusement, qu'il y en aura d'autres», commente M. Gagliano.

Selon M. Assad, les gens au Canada anglais ne réalisent pas la gravité de la situation. «Les francophones des autres provinces comprennent mieux», fait-il remarquer.

Mercredi a perdu son aura

Québec (PC) — Le grand chef de l'Assemblée des premières nations (APN), Ovide Mercredi, semble avoir perdu de son ascendant sur les dirigeants autochtones canadiens et son message centralisateur passe de plus en plus difficilement depuis l'échec des Accords de Charlottetown en octobre 1992.

Comme l'a expliqué, la semaine dernière, un ancien porte-parole de l'APN au Québec et membre de la nation Huronne-Wendat, Conrad Sioui, qui fait campagne pour succéder à M. Mercredi en juillet, la question constitutionnelle liée à la reconnaissance de l'autonomie gouvernementale est importante et les propos du ministre fédéral des Affaires indiennes Ron Irwin sont rassurants, «mais il ne faut pas pour autant essayer d'empêcher les Nations autochtones souveraines d'entreprendre des négociations avec qui elles veulent».

«Les nations autochtones, ne veulent plus d'un organisme centralisateur qui décidera à leur place et l'APN est mandataire des chefs de toutes les nations autochtones», a affirmé M. Sioui.

Cette analyse est partagée par l'actuel porte-parole de l'APN au Québec, M. Ghislain Picard, qui favorise la poursuite des négociations bilatérales avec Ottawa, sans pour autant remettre en question le droit des Nations de négocier avec les provinces.

Le document remis aux participants à la dernière rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Affaires autochtones à Québec, démontre que des négociations de gouvernement provinciaux à nations sont suffisamment avancées pour espérer des ententes administratives bien avant le règlement de la question constitutionnelle.

Les grands principes de ces négociations multilatérales sont maintenant reconnus par tous les gouvernements au Canada. Ils vont jusqu'à consentir à ce que les ententes éventuelles soient enchâssées dans la

Constitution. Le caractère distinct de chacune des Nations et de leurs revendications est également accepté.

La position canadienne est aussi de plus en plus claire face aux volontés des Nations autochtones de s'entendre avec les provinces et le gouvernement fédéral admet même qu'il ne peut participer à ces négociations

s'il n'est pas invité. Actuellement, des négociations sont en cours en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Québec alors que des discussions sur le démarrage d'une table ont débuté en Colombie-Britannique.

Selon les paramètres établis à chacune des tables, il ne faut évidemment pas penser que les nations autochtones pourront jouir d'une authentique autonomie avant bien des lunes.

Mais comme l'a expliqué M. Sioui, les gains enregistrés à ces tables permettront au moins aux dirigeants autochtones «de se faire la main».

Les chefs autochtones ont effectivement demandé au président de l'APN Ovide Mercredi de poursuivre des démarches pour faire rouvrir le débat constitutionnel sur l'autonomie gouvernementale, mais du même souffle ils ont ajouté que de telles négociations sont inutiles dans le contexte actuel.

En analysant les documents de consultation présentés à la réunion ministérielle de la semaine dernière à Québec, il saute aux yeux que c'est au Québec que les négociations sur un processus sont les moins avancées même si le ministre responsable des Affaires autochtones Christos Sirros a officiellement annoncé le mise sur pied d'un groupe de travail avec les Inuit et une prochaine entente avec les Attikameks-Montagnais et même si le Québec a sûrement ouvert la voie à des ententes plus exhaustives, avec la Convention de la Baie-James et du Nord québécois signée le 31 octobre 1977.



Ovide Mercredi

Bousculade lors d'un discours de Daniel Johnson à Drummondville

Journalistes indignés, militants excités

LE DEVOIR

Les associations de journalistes ont exprimé leur indignation hier, à la suite de la cohue provoquée par de jeunes militants libéraux à Drummondville, alors que les représentants des médias ont été empêchés d'interroger le premier ministre Daniel Johnson.

Le président de la Fédération des journalistes du Québec (FJQ), Alain Saulnier, presse le premier ministre de «rappeler à l'ordre» des militants qui ont posé des gestes qui «n'ont pas leur place dans une

société démocratique», et «dont l'attitude porte atteinte à la liberté de presse».

De son côté, l'Association canadienne des journalistes a dénoncé le traitement infligé aux journalistes, autre autre de Radio-Canada, CFCF, CBC, Radiomutuel et de la Presse canadienne. Pour le président de l'association, Charles Buryest, il est «inadmissible qu'un parti politique utilise la force physique pour empêcher les journalistes de faire leur travail. (...) Le but avoué était donc de faire en sorte que les médias ne

puissent aller au-delà du discours officiel». À l'occasion d'une assemblée de la Commission-jeunesse du Parti libéral du Québec dimanche, le premier ministre avait prononcé un discours électoraliste devant 300 militants. Alors que les journalistes voulaient l'interroger, ceux-ci ont été retenus et poussés par une dizaine de jeunes militants qui se sont improvisés agents de sécurité.

Le premier ministre était particulièrement invité à préciser ces propos ainsi qu'à commenter les derniers sondages, qui dénotent un lé-

ger recul de l'option indépendantiste. «Je ne parle jamais des sondages, ce n'est pas aujourd'hui que je vais commencer», s'est-il borné à dire.

Dans la mêlée générale qui a précédé son départ, M. Johnson a catégoriquement refusé de préciser les mesures qu'il entendait prendre à la suite de l'adoption par la Commission jeunesse, quelques minutes auparavant, d'une proposition qui «blâme» le gouvernement fédéral pour son «inaction» dans le dossier de la formation de la main-d'œuvre.

25 ans d'expérience

UNE COMPÉTENCE À CONSIDÉRER

En décembre dernier, plus de 5000 enseignantes et enseignants ont signé une pétition dénonçant le caractère hâtif et peu rigoureux de la mise en place de la réforme collégiale adoptée en juin 1993. Ils ont demandé sans succès un échéancier plus réaliste.

Plus récemment, les professeurs de français ont dénoncé les contenus et la méthode d'enseignement préconisée dans l'approche par compétence.

En effet, l'application sous pression et l'imposition d'une méthode pédagogique unique appliquée à tous les programmes expliquent le mécontentement grandissant du personnel enseignant face à la réforme de l'enseignement collégial.

La Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec considère que l'imposition de la méthode d'élaboration des nouveaux programmes d'enseignement du niveau collégial soulève de nombreuses critiques.

Des programmes élaborés selon un modèle technocratique

La décision ministérielle d'imposer la méthode d'élaboration de programmes par compétences renforce le processus technocratique. Elle confirme la mise au rancart des comités pédagogiques nationaux dans l'élaboration des programmes et l'exclusion du corps enseignant au profit d'experts et de consultants sélectionnés par le ministère de l'Éducation.

Ainsi, les contenus et les objectifs d'enseignement, partie importante de l'activité professionnelle des enseignantes et enseignants, sont désormais définis ailleurs et sans eux.

L'approche pédagogique choisie s'avère réductrice

Le choix de la méthode par compétences, axée essentiellement sur les performances finales, a aussi des répercussions pédagogiques majeures. Elle modifie en profondeur les démarches d'évaluation que le corps enseignant voulait progressives et formatives. En outre, l'élaboration des activités d'enseignement et l'évaluation des apprentissages risquent d'accaparer une part démesurée du travail pédagogique, comme c'est le cas actuellement au secondaire.

Les enseignantes et enseignants considèrent que la définition des objectifs de formation doit dépasser la reproduction des habiletés techniques et professionnelles pour tenir compte d'autres valeurs.

Ce choix met en veilleuse la fonction de changement de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire la portée innovatrice de l'enseignement disciplinaire et la dimension heuristique des rapports pédagogiques.

Ultimement, cette méthode par compétences réduit la marge de manoeuvre des professeurs quant à l'organisation et au traitement des contenus d'enseignement qui n'auraient plus de valeur en eux-mêmes.

La pratique professionnelle est menacée

La FNEEQ ne conteste pas le fait que le ministère fasse le choix d'un cadre de référence pour la formation collégiale. Cependant, quand ces choix politiques envahissent le terrain des options pédagogiques, quand ces choix politiques imposent des méthodes pédagogiques qui structurent la pratique professionnelle, les enseignantes et enseignants ne peuvent admettre de jouer le rôle de spectateur ou d'exécutant.

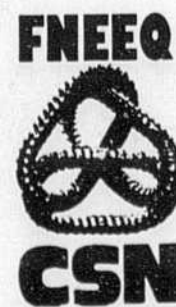
En outre, pour une réforme qui se veut sérieuse, on ne peut accepter le peu de ressources allouées au perfectionnement et aux modifications pédagogiques, ainsi que la brièveté des échéances de transformation.

Le processus de perfectionnement proposé par le ministère ne respecte même pas la méthode qu'il veut imposer aux enseignantes et enseignants!

C'est pourquoi la FNEEQ demande:

- la participation des enseignantes et enseignants au processus de décision concernant la formation collégiale, tant au moment de l'élaboration des programmes qu'au moment de leur évaluation et de leur révision.
- l'élargissement du processus d'élaboration de programmes et d'évaluation des apprentissages à des considérations qui dépassent les situations de travail et les besoins de société à court terme.
- le respect des contenus disciplinaires et de l'autonomie professionnelle dans le choix des méthodes pédagogiques et des activités d'apprentissage.

Selon les enseignantes et enseignants de la FNEEQ, le rejet de ces principes traduirait des orientations politiques visant à comprimer la dynamique des choix en éducation et à assujettir l'enseignement supérieur à la technocratie.



Les enseignantes et enseignants ne peuvent se résoudre à réformer 25 ans d'expérience pédagogique collégiale sans évaluation préalable. Ils ne peuvent se résoudre à accepter moins que ce que cette expérience leur a permis de construire pendant 25 ans.

LE MONDE

EN BREF

50 CADAVRES À L'HEURE DANS LE LAC VICTORIA

Kampala (Reuter) — L'Ouganda a demandé hier l'aide de la communauté internationale pour enlever des milliers de cadavres de civils rwandais qui pourrissent dans le lac Victoria. «La situation est horrible. Des milliers de corps sont prisonniers des marécages qui entourent les nombreuses îles et nous n'avons pas les moyens de les retirer», a déclaré un membre du gouvernement, Godfrey Kazibwe. Il a précisé que le gouvernement espérait obtenir 200 000 dollars pour enterrer toutes les victimes. Des habitants ont expliqué que, ces derniers jours, près de 50 cadavres s'échouaient chaque heure sur les rives du lac. Près de 40 000 corps sont arrivés dans le lac Victoria après avoir dérivé sur plus de 100 km le long de la rivière Kagera, a déclaré le gouvernement.

LA «LIGNE» DE DANIEL ORTEGA L'EMPORTE

Managua (AFP) — L'ex-président nicaraguayen Daniel Ortega a été ré-élu, hier, secrétaire général du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), à l'issue d'un congrès extraordinaire à Managua au cours duquel le parti a étalé au grand jour ses divisions internes entre courants orthodoxe et rénovateur. La victoire du courant orthodoxe personnifié par M. Ortega, dont le discours reste basé sur les grands préceptes révolutionnaires, s'est reflétée au sein de la Direction nationale, avec l'élection de 11 membres appartenant à ce courant, contre 4 «rénovateurs» — courant mené par Sergio Ramirez.

GIOVANNI FALCONE, DEUX ANS APRÈS

Rome (Reuter) — L'Italie a rendu hommage hier au juge antimafia Giovanni Falcone, assassiné il y a deux ans à Palerme. Le ministre de l'Intérieur, Roberto Maroni, et celui de la Justice, Alfredo Biondi, se sont rendus sur les lieux de l'attentat à la bombe qui avait coûté la vie au juge, à sa femme et à trois policiers sur la route entre l'aéroport de Palerme et la ville. Des étudiants des Beaux-Arts ont dessiné 600 corps sur l'une des grandes artères de la capitale sicilienne, pour représenter les victimes de la mafia.

LES AMÉRICAINS CONTRE L'IMMIGRATION

New York (AFP) — Près de deux Américains sur trois estiment que les États-Unis ne peuvent plus justifier une immigration trop libérale, selon un sondage CBS publié dimanche. Sur 1210 adultes interviewés par téléphone en janvier dernier, 53% disent que les immigrants causent des problèmes, et 22% estiment que tous les immigrants arrivés aux États-Unis ces cinq dernières années devraient être renvoyés chez eux. 34% estiment que les États-Unis devraient fermer totalement leur porte à l'immigration, 43% sont pour une immigration sélective et 19% en faveur d'une immigration totalement libre.

SÉVÈRES HAUSSES DE PRIX À CUBA

La Havane (AFP) — Le gouvernement cubain a annoncé hier d'importantes hausses des prix — d'au moins 50% — de plusieurs produits jugés non essentiels et de certains services publics, demandant à la population de faire preuve de compréhension face à cette mesure destinée à assainir les finances du pays. Selon cette résolution, datée du 20 mai, les augmentations concernent notamment les cigarettes et les cigares, les boissons alcoolisées, dont la bière et le rhum, l'électricité, les tarifs postaux et télégraphiques, les transports non urbains, ainsi que l'essence et le gasoil assignés aux véhicules privés à raison de 20 litres par mois.

BETTINO CRAXI EN APPELLE

Milan (Reuter) — L'ex-président du Conseil italien Bettino Craxi, accusé de corruption, a fait appel hier d'une décision d'un tribunal milanais lui interdisant de sortir d'Italie. L'ancien dirigeant socialiste, dont on est sans nouvelle depuis plusieurs jours mais qui se trouverait actuellement en Tunisie, s'était vu signifier le 12 mai la décision de remettre son passeport à la justice. Ses avocats estiment que cette interdiction de voyager à l'étranger est injustifiée.

SHIMON PERES ET LE GÉNOCIDE RWANDAIS

New York (AFP) — Le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres a qualifié hier de «génocide» les massacres à grande échelle perpétrés depuis près de sept semaines au Rwanda. «Cela s'appelle un génocide», a déclaré M. Peres, à l'issue d'un entretien à New York avec le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali. «Le fait que des couteaux coupent des têtes et que des incitations à des assassinats d'enfants» aient été diffusés par une radio «est l'un des phénomènes les plus choquants de notre époque», a dit le responsable israélien.

Londres, Bonn et Washington avertissent les séparatistes criméens

Ne touchez pas à l'Ukraine

Moscou (AFP) — Les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont défendu hier l'intégrité territoriale de l'Ukraine, confrontée aux intentions séparatistes de sa presque île pro-russe de Crimée, alors que de premières discussions entre Moscou et Kiev ne permettaient aucune avancée.

Les leaders occidentaux rappellent à Moscou que la Crimée fait partie de l'Ukraine

En visite à Moscou, le ministre britannique des Affaires étrangères Douglas Hurd a souligné que «la Crimée fait partie de l'Ukraine» et il s'est déclaré «satisfait de ce que la Russie n'ait pas de politique d'intervention» en Crimée.

Le ministre allemand des Affaires étrangères Klaus Kinkel a affirmé dans un communiqué que «l'intégrité et l'indépendance de l'Ukraine ne doivent être remises en cause par aucune partie».

L'Ukraine a également fait état d'un message du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher à son homologue ukrainien Anatoli Zlenko, selon lequel les États-Unis remerciaient l'Ukraine pour «son approche visant à maintenir la paix» à propos de la Crimée.

Les USA ont réaffirmé leur soutien à l'intégrité territoriale de l'Ukraine «dans ses frontières actuelles», dans une lettre adressée hier par le secrétaire d'Etat à M. Zlenko.

Dans cette lettre suscitée par la crise en Crimée, M. Christopher «reconnait l'approche responsable et conciliante adoptée jusqu'à présent» par l'Ukraine et «demande instamment au gouvernement ukrainien de continuer à faire preuve de retenue», a précisé le porte-parole du département d'Etat Michael McCurry.

Washington réaffirme son attachement à «l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans le cadre de ses frontières actuelles», selon l'agence russe. Les États-Unis avaient déjà exprimé le mois dernier leur soutien à l'Ukraine face à la Crimée.

De son côté, un porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères a affirmé que Moscou «n'est pas contre» l'appel à l'ONU lancé samedi par l'Ukraine pour contribuer à un règlement de la crise.

Le parlement de Crimée — république autonome de 2,7 millions d'habitants peuplée à 67% de Russes appartenant à l'Ukraine depuis 1954 — a voté vendredi le rétablissement d'une constitution indépendante, dont l'Ukraine a immédiatement demandé l'abrogation d'ici lundi prochain.

Négociations à Moscou

Alors que la situation en Crimée était calme hier, après plusieurs journées de rumeurs de manœuvres militaires de part et d'autre, des négociations entre deux délégations conduites par les premiers ministres russe et ukrainien Viktor Tchernomyrdine et Efim

Zviaguilski se sont ouvertes en fin d'après-midi à Moscou.

Le vice-premier ministre ukrainien Valeri Chmarov a affirmé à l'issue des discussions que celles-ci n'avaient été qu'une «étape provisoire» et qu'elles n'avaient porté que sur le partage de la flotte de la mer Noire, basée à Sébastopol (Crimée), et que se disputent Moscou et Kiev depuis l'effondrement de l'URSS.

Les deux délégations ont renoncé au dernier moment à un contact prévu avec la presse, et elles ont fait annoncer que leurs discussions se poursuivraient aujourd'hui.

Le président russe Boris Eltsine avait mis en garde jeudi son homologue Leonid Kravtchouk contre «toute action de force» contre la Crimée, assurant que «ni l'Ukraine ni la Russie ne devaient se mêler» de la question de Crimée.

Si M. Eltsine s'en est tenu depuis à cet avertissement, le chef de son administration présidentielle, Sergueï Filatov, a attaqué implicitement M. Kravtchouk, en dénonçant hier «les politiciens irresponsables en Ukraine qui cherchent à tirer avantage de la situation pour repousser l'élection présidentielle».

M. Kravtchouk, au plus bas dans les sondages, a multiplié les tentatives de repousser le scrutin présidentiel prévu le 26 juin en Ukraine. Il a fait savoir samedi qu'il demanderait au parlement «les pleins pouvoirs» en cas d'aggravation de la crise criméenne. Ce qui reviendrait à repousser l'élection présidentielle.

Arafat a-t-il dénoncé ses engagements envers Israël?

Jérusalem exige une déclaration écrite

Jérusalem (Reuter) — La référence faite par Yasser Arafat à une «djihad» (guerre sainte) pour libérer Jérusalem continue à faire des vagues en Israël, où le gouvernement d'Yitzhak Rabin a sommé hier le chef de l'OLP de réaffirmer son attachement à l'accord de Washington par écrit.

Mais celui-ci a fait valoir par le truchement d'un de ses conseillers arabes israéliens, Ahmed Tibi, qu'il ne voyait pas l'utilité de réaffirmer quelque chose qui figure déjà par écrit dans l'accord sur l'autonomie de Gaza et Jéricho.

Le porte-parole du premier ministre israélien, Oded Ben-Ami, a estimé que l'on pouvait mettre en doute la sincérité d'Arafat après ces propos tenus dans une mosquée de Johannesburg où il séjournait à l'occasion de l'investiture de Nelson Mandela.

Rabin «va demander à Arafat une réaffirmation écrite de son engagement (à renoncer à la violence) à la lumière des discours de Johannesburg», a dit Ben-Ami en ajoutant qu'Israël gèlerait toute discussion sur la prochaine étape du processus d'autonomie.

«Je ne vois pas l'intérêt des déclarations de certains ministres qui demandent une clarification écrite du président Arafat. La clarification est déjà là, dans l'accord sur Gaza-Jéricho que le président Arafat a signée», a rétorqué Tibi.

Après une première levée de boucliers lorsque la radio israélienne a dif-

fusé la semaine dernière des extraits de ses propos, Arafat a dû expliquer qu'il parlait de «croisade pacifique» et non de «guerre sainte armée».

Si cette explication avait paru satisfaisante le ministre des Affaires étrangères, Shimon Peres, elle n'avait pas vraiment convaincu Yitzhak Rabin mais l'affaire s'était calmée jusqu'à ce que la radio diffuse dimanche de nouveaux extraits du discours.

Arafat y déclare: «Cet accord ne représente pas plus pour moi que l'accord signé entre notre prophète Mohamed et (la tribu des) Korachites.»

Cet accord de non-agression conclu en 627 par le prophète avec la tribu qui contrôlait La Mecque n'avait pas empêché la capture de la ville par les Musulmans deux ans plus tard.

La droite israélienne y a immédiatement vu la preuve que l'accord de Washington «ne vaut pas plus que le papier sur lequel il est imprimé».

Par ailleurs, le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a mis en doute hier les capacités de «gestionnaire» du chef de l'OLP.

«Il n'a jamais eu la responsabilité de gérer la vie quotidienne de près de 800 000 Palestiniens dans tous les domaines», a déclaré M. Rabin devant une délégation du patronat français.

«L'autonomie actuelle dans la bande de Gaza et à Jéricho est un test. Or, l'autorité palestinienne censée prendre les choses en mains ne fonctionne pas et n'a pas d'adresse, il n'y a pas de direction», a également affirmé M. Rabin.

DANS QUEL COIN ÊTES-VOUS RENDU ?

AUBAINE 2 1/2 meublé chauffé 750.00 \$ Libre immédiatement, vue panoramique, île des Soeurs. Demandez Lucie après 18h00.

AUTEUIL, superbe condo bien situé, 5 grandes pièces, chauffage au gaz, piscine intérieure, stationnement privé.

À LAVAL, 1 mois gratuit rénovations légères à exécuter, grand lav/séch, garage intérieur, occupation immédiate, 600 \$, près du Centre.

BOISBRIAND, 5 1/2 fra tout rose style condo, propre plancher bois, auto libre en septembre ou octobre.

BOIS-DES-FILION, 1100 condo de 6 pièces, su étages, foyer en marbre privé, très silencieux tout. A voir absolument. Premier mois gratuit, immédiatement.

BOUCHERVILLE grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, service de conciergerie, entrée lav/séch, près toutes commodités, libre juillet.

BROSSARD, grand 3 pièces, 500 \$, 500 \$, 500 \$.

CHOM, très calme, 550 \$, 550 \$, 550 \$.

DUVERNAY, 2 m prix avant la St-Jean, 490 \$ pas d'impôt, 3 ans.

Vous déménagez? C'est facile de nous aviser: appelez-nous ou remplissez l'avis de changement d'adresse.

Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

À PARAÎTRE

Auteur: Yvon G. Perreault

Un plan d'affaires stratégique vers le succès
démarche, croissance et redressement

Cet ouvrage est davantage qu'un plan d'affaires. On y indique comment démarrer une entreprise. On y donne aussi une vision de l'avenir de l'entreprise, des pièges qui guettent l'entrepreneur et des moyens qu'il peut mettre en œuvre pour accroître la rentabilité et lui assurer une saine croissance.

Un «must» pour tout entrepreneur qui veut posséder son marché - Pierre Pétadeau - préfacier

ISBN 2-89105-540-3
192 pages / 28 \$

À PARAÎTRE

E.M. Morin, A. Savoie, G. Beaudin

L'efficacité de l'organisation
Théories, représentations et mesures

Auteurs: Estelle M. Morin, André Savoie, Guy Beaudin

L'ouvrage présenté ici propose des solutions réalistes et pratiques aux gestionnaires, aux chercheurs ou à toute autre personne intéressée à mesurer la performance d'une organisation.

ISBN 2-89105-541-1
160 pages

En vente en librairie ou au (514) 449-7886

gaëtan morin éditeur
171, boul. de Mortagne Boucherville (Québec) J4B 6G4

chez nous on tient ça propre

Il y a 8 000 poubelles à la grandeur de la Ville. C'est donc facile de se débarrasser de nos rebus. Un petit geste fait une si grande différence! On garde ça propre chez nous parce que ça rend la vie tellement plus belle...

notre ville c'est aussi... une foule de petits soins

Ville de Montréal

É D I T O R I A L

Partis en (trop?) bonne santé

Gilles Lesage

Au moment de se lancer dans l'arène électorale, les deux principaux partis politiques du Québec sont dans une forme resplendissante. Du moins sur le plan du financement, tel qu'en rendent compte les rapports publiés récemment par le Directeur général des élections. Ce qui augure bien pour la santé et la vigueur du débat démocratique qui s'amorce entre le Parti libéral et le Parti québécois, en un duel singulier. Mais il y a une terrible épine au flanc.

Les règles du jeu bi-partisan sont telles depuis toujours — et elles ont été accentuées de telle sorte avec la grande réforme péquiste de 1977 — que les intrus en sont réduits à la portion congrue, et les tiers confinés aux sempiternels rôles de soutien et de marginaux. À la lumière d'un bref échange, mercredi, à l'Assemblée nationale, ce n'est pas demain que le gouvernement va modifier des règles qui lui semblent «extrêmement justes»...

Étrange paradoxe que celui d'une initiative éminemment salutaire du gouvernement de René Lévesque. Chaque rapport annuel nous permet de mesurer à quel point la bonne forme des deux mastodontes qui se font face s'appuie en grande partie sur la participation de leurs militants et l'aide généreuse de l'État; fait troublant, toutefois, le partage du gâteau élatique est tel qu'il ne reste que des miettes à tous les autres. Le PLQ et le PQ jouissent en fait d'un «avantage plus» qui transforme le Québec en participation à deux, à l'exclusion de tous les autres.

Un examen sommaire des rapports annuels, les réflexions de Me Pierre-F. Côté, les ajustements demandés par le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, soulèvent de multiples questions. Il est toutefois impossible, alors que les deux gladiateurs se toisent déjà, de modifier les règles qu'ils ont établies en toute bonne foi en 1978; mais il faudrait faire en sorte que, aussitôt après le scrutin général, le débat qui s'impose soit mené à terme rondement. Ainsi, le prochain appel au peuple, à l'aube du troisième millénaire, pourrait faire plus large place aux tiers et au pluralisme qu'ils tentent de véhiculer.

Il ne s'agit pas de remettre en cause la démocratisation du financement des partis politiques au Québec. Grâce à elle, et au corollaire de la divulgation, nous savons que l'avoir des trois partis représentés à l'Assemblée nationale s'établit comme suit, au 31 décembre dernier: près de 7,2 millions\$ pour le PLQ (à quoi il faut ajouter les 4,3 millions\$ de la récente campagne de financement populaire); quelque 1,6 million\$ pour le PQ (à quoi il faut ajouter les 3,3 millions\$ qui viennent d'être récoltés auprès des membres et sympathisants); et à peine 31,000\$ pour le Parti égalité. Au total, les partis ont eu des revenus globaux de 13,2 millions\$ et ont dépensé 10,2 millions en 1993. Toutefois, les trois partis représentés à l'Assemblée se partagent 99% des revenus et des dépenses, ne laissant que des miettes - 1% à peine - à la quinzaine d'autres partis autorisés.

Normal, dira-t-on. D'autant que les contributions des électeurs ont totalisé 8,2 millions\$ en 1993, surtout au PLQ et au PQ. À quoi il faut ajouter la participation financière de l'État, pour un total de 4,8 millions\$, dont près de 1,2 million en allocation au PLQ, et près de 1 million\$ au PQ, sans compter les crédits d'impôts de plus de 2 millions\$ à leurs contributeurs. Déjà avantagés par le système politique à deux belligérants, favorisés par la polarisation à outrance des électeurs, le parti gouvernemental et l'opposition, en alternance, sont de plus «récompensés» par les largesses de l'État à leur égard. Leurs coffres

déjà bien garnis par les sympathisants, leur bonne santé financière se gonfle comme voile au vent élatique. Qui peut décemment faire face à ces deux bolides?

L'avantage des deux grands ou «vieux» partis est tel, le désavantage de tous les autres est tel que, fort de son expérience de 17 ans, même le Directeur général des élections estime opportun de s'interroger sur l'existence et la survie des nouveaux partis politiques. Est-ce que la mise sur pied de ces nouveaux partis n'est pas illusoire? se demande Me Côté, avec pertinence. Où peuvent-ils trouver le nerf de la guerre? Si la majorité les boude, l'État en fait tout autant, qui n'en a que pour le champion et l'aspirant principal, accentuant ainsi l'inévitable clivage. La loi est très clairement faite pour les partis politiques existants — les deux grands partis politiques — et le système parlementaire le veut ainsi, depuis 200 ans.

À la lumière de l'expérience acquise, des groupes — surtout les femmes — et des courants d'opinion différents qui cherchent à s'exprimer, il faut réviser ces règles d'airain, y introduire un peu plus d'équité. Au lieu d'une prime au vainqueur, le moment n'est-il pas venu de faire en sorte que, à partir d'un seuil minimum d'implantation et de faveur populaire, les tiers partis puissent tirer leur épingle du jeu et aient aussi part au gâteau élatique? Certes, et le plus tôt sera le mieux.

Un «avantage plus» qui réduit les tiers en marginaux

Mieux que quiconque, tentant péniblement de sortir des limbes électorales, l'Action démocratique du Québec ressent vivement «le déséquilibre démocratique qu'ont créé le PLQ et le PQ autour d'eux». Pas surprenant que Mario Dumont demande des ajustements immédiats, étant donné que les règles sont viciées et la partie faussée, à même les fonds publics. «Pour protéger la démocratie et arrêter le gaspillage de fonds publics, dit-il avec alarme, personne ne peut attendre après la prochaine élection; il faut agir maintenant et corriger cette situation déplorable.»

Hélas, la partie est déjà en cours, et on ne saurait la modifier à mi-chemin. Le mieux à faire, pour M. Dumont, l'ADQ, les femmes et les tiers partis qui piaffent dans les estrades, c'est de miser sur la prochaine ronde, de se préparer en conséquence et de lancer une offensive tous azimuts pour que les règles soient assouplies et mieux adaptées au contexte mouvant de cette fin de siècle.

Parmi tous les remèdes envisagés, il en est un dont il faudra bien, tôt ou tard, reprendre l'examen au mérite: celui du mode de scrutin fondé, en partie du moins, sur la proportionnelle, en lieu et place du système majoritaire, uninominal et à un tour, qui a préséance depuis toujours. Qu'il soit mitigé de quelque manière - telle la formule compensatoire que préconise le PQ pour corriger les abus les plus flagrants et accorder à chaque parti un nombre de députés qui reflète mieux le nombre de voix obtenues - le mode de scrutin devra être réformé.

C'est au programme du PQ depuis 25 ans. Il n'en a rien fait en neuf ans de pouvoir, acquis par l'alternance. Celle-ci le servira probablement fort bien à nouveau, bientôt. Il faudra bien des Mario Dumont et autres chevaliers de l'équité pour l'amener, cette fois, à se départir quelque peu d'un «avantage plus» du système, fait pour deux gladiateurs et leur participation miale», sans partage.

L E T T R E S

La Cerisaie

C'est avec une infinie tristesse que j'ai lu la critique de Robert Lévesque de la *Cerisaie* montée par Michel Chapdelaine au Gesù, dans le cadre de l'Événement Tchekhov 94. (LE DEVOIR, 27 avril 1994).

J'admets volontiers qu'à l'entracte, j'avais, tout comme lui, certaines réserves. Plusieurs imperfections: des soulèvements qui glissent sur un tapis de scène trop luisant, les accents de certains acteurs d'origine étrangère m'ont également agacée au début, j'ai comme lui senti la pauvreté des rhytmes financiers de la production, particulièrement le décor réduit au strict minimum.

Toutefois, dans ces maladresses, cette nervosité palpable, j'ai vu la crainte mêlée de respect d'affronter un auteur qu'on ne peut se permettre d'adapter à défaut de le saisir complètement; j'ai senti des comédiens et des comédiennes frémissant, devant l'ampleur de l'œuvre à résoudre, d'une humilité qui m'a profondément touchée et qui me semble procéder d'une démarche artistique extrêmement audacieuse.

Et cette fraîcheur, cette pudeur dirai-je, que M. Lévesque qualifie d'amateurisme, c'est justement ce qui m'attire vers les théâtres.

Mais nous vivons l'ère des méteurs en scène titanesques. Et ils n'y sont pour rien. Les exégètes de notre théâtre servent de piédestal ou de fossyeur.

Nous n'allons plus au théâtre pour voir une pièce et des acteurs, maintenant nous y allons pour réfléchir et discuter par la suite sur la portée de la vision du metteur en scène. Le

théâtre ne suffit plus au théâtre. Tristesse. Le drame ne doit plus émouvoir; la joie est patenée.

On esthétise contenant et contenu, forme et fond. Quand les moyens financiers y sont en plus. Et le critique compare. Ce qui peut laisser croire, parfois, à une véritable culture théâtrale.

C'est encore plus impressionnant quand on peut mettre en parallèle une production internationale: alors là, le verdict est sans appel. Sans doute veut-on témoigner d'une souhaitable ouverture sur le monde; qu'il ne faudrait cependant pas confondre avec ouverture d'esprit.

Et dire que la valeur dominante de Tchekhov fut la tolérance...

Réjean Gaudreau

Montréal, 29 avril 1994

Es-tu tombé sur la tête?

Vous avez sans doute vu les publicités télé et les panneaux autobus de la Société de l'assurance automobile du Québec sur le port du casque. «Es-tu tombé sur la tête?» demande un Philippe Laroche tout droit sorti de son tremplin de saut acrobatique. Il ne nous demande pas si on est capoté, mais c'est tout juste.

Un jeu de mots qui une fois encore tombe à plat, frôle la familiarité indécente et déculpabilise l'État face aux cyclistes. Vélo Québec est pour le port du casque.

Nous l'avons déjà dit et nous le démontrons chaque jour. Mais de là à investir près d'un million de dollars dans une telle campagne, pendant que le ministère des Transports (de qui relève la SAAQ) n'est pas foutu

d'accoucher d'une politique cycliste, il y a une limite.

Les membres de Vélo Québec nous ont dit qu'ils portaient de plus en plus le casque, mais en précisant également qu'ils n'avaient pas le goût que l'État intervienne avec une loi matraque que les corps policiers ne seront de toute façon même pas en mesure de faire appliquer.

À l'invitation de la Société de l'assurance automobile, Vélo Québec a accepté récemment de siéger à la table de la Coalition québécoise sur le port du casque.

Nous y sommes pour représenter les cyclistes et rappeler que l'éducation a bien meilleur goût et les chiffres le démontrent. Il ne faut pas tomber sur la tête, mais il ne faut pas avoir la tête dans le sable non plus.

Malgré la spectaculaire augmentation de la pratique, le bilan routier des accidents cyclistes affiche depuis 30 ans une amélioration tout aussi spectaculaire. Si on pouvait déplorer, entre 1966 et 1975, une moyenne annuelle de 69 décès cyclistes, on note entre 1982 et 1993 une moyenne de 39 cyclistes tués (25 en 1992 et 23 l'an dernier) pour un niveau d'utilisation qui a triplé.

Le casque, c'est une bonne idée, c'est un équipement de sécurité de plus en plus accepté. Mais griller un feu rouge, casqué ou pas, c'est jouer avec le feu.

Devoir se projeter dans la garnotte d'une route sans accotement pavé pour libérer le champ aux autos et poids lourds, ça aussi, c'est dangereux!

Jean-François Pronovost

Vélo Québec

Montréal, 11 mai 1994

Le conseil de sécurité vote l'envoi de 5 500 (casques bleus) au Rwanda

ÇA VOUS INTÉRESSE ?



LE MONDE

Vive les assistés sociaux! — 2

A la suite de la publication, il y a quelques semaines, d'une chronique intitulée «Vive les assistés sociaux!», j'ai reçu plusieurs commentaires de lectrices et de lecteurs, suffisamment en tout cas pour que je me sente la pressante obligation de revenir sur le sujet. Un si grand nombre de personnes vivent cette situation combien difficile et les rapports que nous entretenons avec elles sont tellement révélateurs de l'évolution de notre société vers le «chacun pour soi» que ça vaut le coup de s'y attarder un peu.

Aussi, n'en déplaise à certaines bonnes âmes qui zappent avec ennui pour ne pas entendre les rares informations télévisées touchant nos «intouchables» ou qui changent subrepticement de trottoir pour ne pas voir les mains tendues des mendiants qui hantent nos villes, je persiste et je signe: Vive les assistés sociaux! Vive leur courage!

Après tout, les personnes assistées sociales ont fait l'objet d'un tel dénigrement abusif au cours des années passées qu'il n'est que juste que la parole leur soit un peu donnée. N'étant pas ministre libéral et n'ayant pas à équilibrer mon budget sur le dos de leur réputation, c'est bien la moindre des choses que je puisse faire.

Une assistée sociale, qui, à l'instar de près de 95 000 autres femmes, s'est retrouvée dans cette situation après avoir été abandonnée avec son enfant par un de ces pères irresponsables qui prolifèrent comme du chiendent dans notre beau Québec postmoderne, m'écrit: «Quel mépris à notre égard. Pour le bureau de Bien-être social, vous êtes un fraudeur effectif ou potentiel à surveiller. Pour les gens que vous connaissez, vous êtes un profiteur. Et ça, pour le supporter, il faut un courage énorme. Pour ne pas aller faire un petit tour dans l'au-delà... Quand on est dans la misère, on n'a pas d'amis. On a la misère plus la solitude (...).»

Cette même personne qui ne m'en voudra pas, je l'espère, de la citer en préservant son anonymat, ajoute: «Nul n'est à l'abri d'un sale coup dans la vie. Les gens ont trop tendance à l'oublier. Si on m'avait, il y a deux ou trois ans, prédit que je me retrouverais dans une telle «merde», j'aurais rigolé et rigolé...»

Près de 800 000 personnes «bénéficiaires» de l'aide sociale au Québec. Derrière ce chiffre effarant, se cachent de multiples drames familiaux, drames de santé ou drames économiques que les froides statistiques ne peuvent rendre. Elles ne révèlent pas non plus l'impact des compressions budgétaires sur les conditions de vie déjà précaires de ces personnes. Imagine-t-on l'effet de la coupure de 100\$ par mois imposée aux assistés sociaux qui partagent leur logement avec une autre personne ou un membre de leur famille âgé de plus de 18 ans?

Quelque 110 000 ménages québécois sont victimes de cette mesure discriminatoire contestée actuellement devant les tribunaux par le Front commun des personnes assistées sociales. Avec l'appui de nombreux organismes, le Front commun veut aussi faire déclarer inconstitutionnelle l'exclusion de la couverture des principales lois du travail dont sont victimes les quelque 50 000 personnes qui participent aux programmes «d'employabilité».

Malheureusement, ça risque de prendre de deux à trois ans avant que la cause ne soit entendue! Se pourrait-il qu'un nouveau gouvernement soit élu entre-temps et qu'il ait le courage de mettre fin à ces pratiques inacceptables dans une société démocratique?

À ce propos, une fonctionnaire



PIERRE GRAVELINE

de la CSST me fait savoir que, contrairement à ce que j'affirmais, «lorsqu'un bénéficiaire de l'aide sociale accomplit un travail dans le cadre d'un programme gouvernemental et qu'il est victime d'une lésion professionnelle, les dispositions prévues à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles s'appliquent (...). L'indemnité de remplacement du revenu sera calculée sur la base d'un revenu brut annuel d'emploi qui ne peut jamais être inférieur au salaire minimum annuel en vigueur au moment de la lésion professionnelle». Ouf!

Si je comprends bien, quels que soient les salaires en cours dans l'entreprise qui bénéficiait à vil prix de ses services, une personne assistée sociale victime d'un accident de travail touchera au mieux 90% du salaire minimum et pourra se faire rembourser ses soins médicaux reliés à cet accident. Au passage, devenue «bénéficiaire» de la CSST plutôt que de l'aide sociale, elle n'aura plus droit, notamment, à la carte «médicaments» qui pouvait servir à ses enfants. De quoi vous donner une envie folle de retourner sur le marché du travail...

La même assistée sociale que j'ai déjà citée nous rappelle, par ailleurs, une réalité économique fort simple bien que trop souvent perdue de vue: «Cet argent qui m'est versé d'une main, je le redonne à Hydro-Québec, au Gaz Métropolitain, aux magasins d'alimentation et à mon propriétaire; autrement dit, il retourne dans l'économie de la Province. C'est ce petit raisonnement qui me sauve.»

Elle nous confie enfin un espoir, pour elle et pour nous tous: «Moi, je m'en sortirai, je le sais. (...) Mais pour être «passer par là», je verrai la vie différemment. Je serai plus tolérante, plus à l'écoute de ceux qui souffrent. J'essaierai de faire en sorte, même avec de petits moyens, que, toujours, ils gardent leur dignité.»

N'est-ce pas, exprimé en d'autres mots, un puissant appel à la solidarité sociale que je me devais de vous transmettre?

À P R O P O S

...de drôles d'étoiles

Les réseaux de trains de banlieue aux États-Unis, y compris les nouveaux développements, préconisent tous au départ un concept de desserte territoriale de type radial, c'est-à-dire en forme d'étoile. L'objectif est de relier le plus efficacement possible les banlieues (marchés originaux) au centre-ville des agglomérations (marchés destination).

Par ailleurs, partout en Amérique du Nord, le succès des trains de banlieue apparaît intimement lié au maillage des services des différents modes de transport collectif (autobus, métro, train) et à la construction de station-

nements incitatifs près des gares. Le réseau GO Transit à Toronto est à ce chapitre un modèle du genre. Constitué au départ d'une seule ligne ferroviaire, le réseau s'étend aujourd'hui sur sept corridors ferroviaires intégrés au réseau d'autobus GO, aux services locaux de transport en commun et au métro du Toronto métropolitain (TTC). Le réseau compte également 28 000 places de stationnement gratuit qui sont utilisées à pleine capacité.

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, août 1993.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAFAÇON, LUCIE LACAVALA

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

IDÉES

Pour une politique de revenu minimum d'insertion

L'appel des Vingt

Le fédéral devrait tenir compte de certaines initiatives québécoises dans ses réaménagements du régime d'assistance publique

YVON LECLERC

Chercheur invité
École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

Au moment où le gouvernement fédéral amorce des grandes manœuvres qui conduiront à de nécessaires modifications et adaptations du régime d'assistance publique, il n'est pas inutile de rappeler certaines initiatives qui ont été prises au Québec et dont on devrait tenir compte dans les réaménagements qui se préparent. Même si on est encore loin du compte, le gouvernement du Québec devra faire valoir les avantages des initiatives déjà prises dans les communautés locales et tabler sur les orientations qui s'en dégagent. Le même gouvernement devra également conclure que le plan du ministre Axworthy, s'il se matérialise, mettra définitivement un terme à la volatilité exprimée naguère par les Claude Castonguay et Pierre Marois d'instituer une politique québécoise de sécurité du revenu.

C'est vers les instances locales et régionales qu'il faut se tourner pour favoriser la réinsertion professionnelle.

La situation socio-économique du Québec ressemble à celle des autres pays industrialisés en ce qu'elle a connu une forte hausse des sans-emploi au cours des 20 dernières années: quatre personnes adultes sur cinq recevant aujourd'hui de l'aide sociale sont réputées aptes à travailler alors qu'en 1971, époque de l'instauration du régime, ce rapport s'établissait à moins de deux personnes sur cinq!

Or, dans une économie où la règle commune repose sur l'activité marchande, il est clair que le chômage apparaît comme une anomalie. Et le chômeur, comme l'âne de la fable. De là dépendant à les contraindre au «bénévolat forcé», il y a une marge qu'on ne franchit pas à cause des chartes des droits et des traditions de justice et de partage qui ont généralement caractérisé notre société. Ce n'est pas parce que le seuil de tolérance de la solidarité sociale est mis à l'épreuve comme jamais auparavant, qu'il faut verser dans les extrêmes. Rétablir cette solidarité signifie donc permettre aux exclus actuels du marché du travail d'y retourner. Dans l'honneur et la dignité, pour parodier un discours célèbre. Et ici, le Québec innove.

Le mode de vie moderne laisse de nombreux besoins non satisfaits par les institutions héritées de la Révolution tranquille: soutien à la famille et aux jeunes, restauration de l'environnement, aménagement du territoire, support à l'activité culturelle, maintien à domicile des personnes âgées, etc. La liste est longue et la tentation d'obliger les bénéficiaires de l'assistance publique à les satisfaire *manu militari* est bien grande.

Le défi consiste cependant à transformer ces besoins en véritables emplois d'utilité collective. Plusieurs exemples intéressants de ce genre d'emplois imaginés dans les communautés locales existent déjà. Quant à la manière, la Corporation intermédiaire de travail, sorte d'entreprise d'insertion, s'impose parmi les véhicules les plus intéressants qui aient été inventés jusqu'à présent. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une entreprise située entre les demandeurs d'emplois et les entreprises, corps publics et individus qui ont du travail à proposer. L'idée est d'autant plus intéressante que la demande de travail à temps partiel augmente sans cesse et que la corporation, en plaçant tous ces temps partiel bout à bout, peut offrir des emplois intéressants. Les quelque 50 expériences en cours se révèlent si prometteuses et l'enthousiasme qu'elles soulèvent si contagieux, qu'il ne faudrait pas qu'une révision des programmes sociaux à Ottawa vienne en interrompre l'élan.

D'autant que, on l'aura compris, le bénéficiaire devient un salarié qui profite des avantages sociaux et conserve certains services sociaux et de santé qu'il recevait auparavant. Dans ce cas, le salaire signifie qu'il ne retire plus la prestation d'assistance sociale désormais versée à la corporation intermédiaire de travail qui peut toutefois facturer au client un tarif qui augmente d'autant la rémunération du salarié. Celui-ci apprend ou réapprend à travailler avec les critères de l'économie marchande puisque la qualité de son travail lui assure de nouveaux clients. Bref, c'est la version québécoise (et améliorée) du concept d'entreprise d'insertion que l'on rencontre dans certains pays européens et dont on connaissait chez nous certaines formes comme Formetal ou Boulou vers. On constate donc que le mouvement de réinsertion des exclus au Québec est amorcé mais encore nettement insuffisant. Voilà pour quoi une importante dévolution de

pouvoirs et de responsabilités vers les instances politiques locales et régionales ne pourra que favoriser le développement de ce genre d'expérience. En dépit de l'importance des pouvoirs détenus par les gouvernements centraux, on n'a jamais réussi à y centraliser toute l'imagination disponible au Québec. Il se trouve mille fois plus de suggestions, s'agissant de réinsertion professionnelle, dans les quartiers populaires de Montréal ou dans des villes de province comme Mont-Laurier, Montmagny, Plessisville ou Chandler, que dans les officines gouvernementales où la hiérarchie a (parfois) la manie d'aseptiser tout ce qui n'est pas *politically correct*. C'est donc vers les instances locales et régionales qu'il faut se tourner pour favoriser cette réinsertion. En fait, leur fait présentement défaut. Ces instances, municipalités et MRC, en collaboration avec les groupes communautaires, CLSC, commissions scolaires, corporations de développement économique et communautaire, etc. connaissent bien leur milieu et peuvent, mieux que quiconque, trouver la recette nécessaire à la réinsertion: identification des besoins à combler,



Jeunesse au soleil. Nées de la volonté et de la ténacité de certains groupes communautaires, les leurs d'espoir que l'on entrevoit chez nous reposent sur des formules originales qui obtiennent l'approbation de la plupart des défenseurs du respect de la personne humaine.

recrutement des personnes sans emploi, définition des programmes de formation, établissement de passerelles vers le marché du travail.

Des réussites communautaires

À ceux qui doutent du succès de ces formules de réinsertion, on pourrait opposer un grand nombre de réussites d'entrepreneuriat communautaire qui ont pris racine dans le terreau des programmes d'insertion. On songe par exemple à la scierie Boisaco, à Sacré-Coeur près de Tadoussac, qui dégage d'importants profits là même où trois entrepreneurs (deux privés et Rexfor) n'ont pu faire mieux que trois faillites en 10 ans. C'est avant tout grâce à une entreprise communautaire, la Société de développement de Sacré-Coeur, que la population locale a pu reprendre la gouverne de la scierie. La Société a servi de creuset aux pratiques de gestion que Boisaco utilise aujourd'hui avec ses 550 employés. On pourrait ajouter à cette liste les cas de Défi-Autonomie Antoine-Labelle à Mont-Laurier, les Sentiers blancs à Pabok, et plusieurs autres.

En somme, au moment même où le Québec compte plus de chômeurs, plus d'assistés sociaux et plus de tra-

vailleurs à faible revenu que jamais; au moment où le dernier budget Martin réduit ses dépenses sur le dos des chômeurs; au moment où les crédits de l'année 1994-95 déposés par le gouvernement du Québec envisagent l'arrivée de 9500 nouvelles familles sur l'aide sociale (sans compter l'effet du budget Martin), il devient plus urgent que jamais de revoir le régime de sécurité publique en tenant compte des solutions nouvelles et originales imaginées par les communautés locales.

Mais si, comme il en est question, le ministre fédéral décide de fonder en un seul programme dit «revenu minimum garanti» des paiements de transfert comme les pensions de vieillesse, les allocations familiales, la moitié fédérale de l'aide sociale, l'aide aux étudiants, les crédits d'impôt, etc., et qu'il y ajoute les prestations d'assurance-chômage, pour instituer un seul programme pancanadien que les provinces pourraient améliorer selon leurs moyens, on vient de changer le pilote de l'avion. On saura que pour répondre aux besoins de Mont-Laurier, de Montmagny ou de Hochelaga-Maisonneuve, il faudra la permission de Terre-Neuve, de Toronto et de Yellowstone. Et rebelote... dans la ques-

tion constitutionnelle!

Nées de la volonté et de la ténacité de certains groupes communautaires, les leurs d'espoir que l'on entrevoit chez nous reposent sur des formules originales qui obtiennent l'approbation de la plupart des défenseurs du respect de la personne humaine. Les quelque 1200 représentants des groupes communautaires réunis le 12 mars dernier à Montréal dans le cadre du Forum de la solidarité sociale, l'appel des Vingt, de même que les nombreux élus locaux qui épaulent le combat contre la dégradation générale des conditions de vie de la population, ne trouveraient pas particulièrement drôle de revenir à la case de départ. Sur tout si une réforme des programmes sociaux s'effectuait sans tenir compte de ce qu'ils ont bâti.

En conséquence, la meilleure façon d'éviter la déception que le gouvernement fédéral puisse ne pas tenir compte de ce qui s'ébauche présentement au Québec, c'est d'abord de récupérer tous les crédits fédéraux de transfert aux individus et ensuite, de créer un régime québécois de revenu minimum d'insertion. C'est la situation des nombreux sans-emploi qui le commande.

L'antichambre de la révolution

La place qu'occupe le pouvoir public dans la société empêche le secteur privé de créer la richesse que l'État doit redistribuer au titre de la solidarité

RICHARD LE HIR

Président-directeur général démissionnaire
de l'Association des manufacturiers
du QuébecCandidat à l'investiture du Parti québécois
dans le comté d'Iberville

La réflexion des évêques sur l'appauvrissement aura permis de jeter un éclairage assez cru sur les conséquences de la crise économique que nous traversons. La faiblesse du ressort moral dont nous semblons témoigner face à cette crise et dont on trouve un témoignage éloquent dans le manque de leadership, l'ineptie et l'impuissance de nos dirigeants politiques ont-elles atteint un point de non-retour? À voir les comportements défaitistes se multiplier, on pourrait croire que oui. C'est le triomphe du chacun pour soi, du gaspillage, du mépris ouvert des lois, de l'économie clandestine et des profits qui s'apparentent bien davantage à la rapine qu'ils ne reflètent une honnête valeur ajoutée. Bref, c'est le règne du cynisme le plus total au moment même où il faudrait puiser dans nos forces intérieures pour alimenter et enrichir notre réflexion sur les enjeux auxquels nous sommes confrontés, les objectifs à définir et les moyens à privilégier.

Un formidable défi

Sans vouloir sombrer dans le mélodrame, admettons que la crise économique actuelle constitue le plus formidable défi auquel nous ayons été confrontés depuis la Deuxième Guerre mondiale. Admettons que cette crise est globale et qu'il n'y aura de solution valable qui ne tienne compte de cette dimension globale. Mais la chose sans doute la plus difficile à admettre et certainement la plus difficile pour les décisions que nous aurons à prendre pour en sortir, c'est que les solutions à cette crise ne sont pas de type individualiste. En d'autres termes, une action dont l'effet serait d'amplifier les effets d'exclusion dont nous sommes déjà témoins et d'accroître les disparités entre les individus, loin de constituer une réponse adéquate à la crise que nous vivons, contiendrait en elle-

même les germes d'une crise encore plus grave. Nous sommes donc condamnés à la solidarité. Reste à savoir quelle forme lui donner et par quel canal l'exprimer.

Au cours des 40 dernières années, nous avons vécu dans l'illusion que notre richesse était acquise et serait éternelle. Dans ces conditions, les ralentissements économiques que nous subissons de temps à autre avaient un caractère purement conjoncturel et constituaient des passages désagréables mais obligés vers une plus grande prospérité. Il était dès lors facile de justifier la mise en place de mesures de protection du revenu telles que l'assurance-chômage, l'aide sociale étant destinée à recueillir les rares malheureux qui passeraient au travers de ce premier filet.

Le chômage structurel

Mais, au fil des années on vit émerger une nouvelle réalité, celle du chômage structurel qui, au fur et à mesure des développements technologiques et de l'évolution de nos valeurs de société, en est venu à revêtir un aspect de plus en plus permanent et important. Tant et aussi longtemps que la société continuera à créer de la richesse, le problème demeurera gérable sur le plan économique. Sur le plan social, en revanche, il se développe rapidement une dynamique de l'exclusion qui prend l'aspect d'un cancer généralisé.

Lorsque la société n'arrive plus à créer de la richesse au rythme des besoins suscités par les engagements qu'elle a pris, le problème atteint les proportions que l'on connaît aujourd'hui.

Mais, pensez-vous fort pertinemment, si l'État a une bonne part de responsabilité dans cette situation, ne faut-il pas justement éviter à tout prix de lui confier la solution du problème qu'il a contribué à créer? La logique la plus élémentaire nous amènerait à conclure en ce sens. L'observation de la réalité doit cependant nous amener à une autre conclusion. En effet, la dynamique même du secteur privé l'amène à choisir les activités les plus rentables au détriment de celles qui ne le sont pas. Il est d'ailleurs très bien qu'il en soit ainsi car, autrement, il ne se créerait

aucune richesse et les plus démunis n'auraient plus l'espoir de s'en sortir et d'améliorer leur sort que permet la perspective d'une redistribution organisée par l'État.

Les leviers de l'État

Malgré les réserves salutaires qu'il faut entretenir face au rôle et à la place de l'État dans la société, force est malgré tout de reconnaître que seul l'État dispose des leviers et des moyens pour rétablir les disparités qu'on y constate et fournir aux laissés pour compte du secteur privé une occasion d'apporter une contribution valorisante et valorisée. Mais, les programmes que nous avons mis en place au fil des ans ne constituent pas une réponse à cette nécessité.

Si l'on est prêt à admettre la nécessité pour l'État d'assumer un leadership dans la création d'occasions pour les plus démunis de participer à l'édification de la société, on souhaite en revanche obtenir certaines garanties, notamment au chapitre de l'intégrité de l'État et de l'équité de son action.

Et c'est là que le bât blesse. Il existe en effet un sentiment fort répandu que l'État opère de plus en plus en marge des règles qui garantissent l'intégrité de son fonctionnement. À l'origine de cette perception se retrouvent le gaspillage, les coulages et les copinages de toutes sortes qui défraient la chronique. À cet égard, le rapport annuel du Vérificateur général constitue un réquisitoire impitoyable. Les gens ne sont pas fous, ils savent non seulement que cela existe mais que c'est la règle.

Il y a ensuite les doutes qui se répandent sur l'équité du système et sur la part du fardeau de l'effort collectif que chacun est appelé à assumer. La simple évocation de cette question suscite immédiatement une flambée généralisée de cynisme. Et celui-ci trouve son assise dans la perception de plus en plus générale qu'il y a deux poids, deux mesures. D'où évasion fiscale, contrebande et autres activités clandestines qui minent l'État, sa crédibilité et sa capacité d'intervenir.

On notera au passage que les exigences de l'équité forceront à remettre en question

non seulement les privilèges des très riches mais aussi de ceux de tous les «rentiers» du système qui jouissent de traitements et d'avantages hors de proportion avec la valeur de leur contribution sur le marché.

Mais, au-delà des rétablissements de l'intégrité de l'État et de la confiance dans l'équité de son action, il faut maximiser le potentiel de création de richesse de notre société. Et à ce chapitre, force est de constater que nous avons fait fausse route. L'État est engagé dans trop d'activités qui ne sont pas de son ressort.

L'économie d'une crise sociale majeure?

Or, sa mission de base consiste à assurer l'ordre public et la protection des personnes et des biens, la bonne santé de la population et son éducation. Plus l'État s'éloigne de sa mission de base, plus son action doit se mesurer selon les critères du marché. Ce qui ne veut pas dire qu'à l'occasion il ne l'est pas autant que peut l'être le secteur privé. Mais, reconnaissons-le, c'est l'exception. De plus, vient un moment où la place qu'occupe l'État dans la société empêche le secteur privé de créer la richesse que l'État a le devoir de redistribuer au titre de la solidarité. C'est la situation dans laquelle nous nous trouvons présentement.

Il est dès lors nécessaire, au nom justement de cette solidarité, que l'État redéploie son activité et qu'il renvoie dans le secteur privé toutes les activités qui pourraient y être accomplies de façon plus efficace. L'État, pour sa part, doit jouer un rôle de voiture-balai et tâcher de récupérer le maximum possible des perdants et des perdus du système en créant pour eux des emplois de service et en leur permettant d'apporter, par leur travail et par les impôts qu'ils paieront, dans la dignité et avec l'espoir qu'elle permet, leur contribution à l'édification d'une société viable et vivable, l'assistance sociale constituant le dernier des derniers recours.

Existe-t-il bien d'autres solutions? Préférez-vous plutôt penser qu'il n'existe plus aucun moyen de faire l'économie d'une crise sociale majeure?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisc, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Ducloux (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Henry Riéd (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Nathalie Perrier, Danielle Fonton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur), LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Sylvain Darcy (directeur de l'information), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

DOLLAR Le taux le plus élevé d'Occident

SUITE DE LA PAGE 1



BOURGAULT

Simplement Sylvie

Depuis quelques années, la télévision et la radio nous ont habitués à une pratique douteuse: remplacer les gens qui savent et qui savent faire par des gens qui ne savent rien et qui ne savent rien faire.

Autrement dit, vous pouvez devenir critique d'opéra à condition de n'avoir jamais vu un opéra de votre vie. Vous pouvez commenter les Olympiques à condition de ne rien connaître aux sports. Et si on a décidé de vous faire animer une émission culturelle on s'assurera d'abord que vous êtes inculte.

Ce qu'il nous faut ce sont des visages nouveaux. Au diable le talent et l'expérience. Les animateurs professionnels sont relégués aux oubliettes et remplacés par des comédiens, des joueurs de hockey, des nageuses synchronisées, des chanteurs, des économistes, des politiciens.

Ce sont, bien sûr, les Olympiens qui ont la cote. Ils rêvent presque tous de «faire carrière dans les médias». Ils n'ont pas aussitôt décroché une médaille qu'ils se tourment en minaudant vers la caméra pour bien montrer qu'ils ne pourraient plus s'en passer. En revanche, je ne connais pas un seul animateur de télévision qui se croit capable de remplacer Bruny Surin à la ligne de départ ou Luc Robitaille à la ligne bleue.

Pas un athlète qui ne rêve de remplacer Normand Brathwaite ou Pierre Nadeau. Hélas, les résultats sont, le plus souvent, consternants.

Tiens, Sylvie Fréchette. Vous avez vu Sylvie Fréchette animatrice de télévision?

Moi je l'ai regardée, quelquefois. Pour m'assurer de ne pas me tromper. La dernière fois elle interviewait Mitsou. Eh bien disons-le: elle est nulle, complètement nulle. Pas son rapidement sur la coiffure ridicule et les vêtements prétentieux qu'elle ne sait pas porter car il y a bien plus grave. Cette fille n'a aucun charisme, elle ne sait pas parler, elle n'a aucune curiosité et elle ne pose que les questions les plus insignifiantes. Aucun style, aucune présence.

Écoutez-la qui parle à Mitsou: «Ton père, comment tu t'es senti, lui?»; «Est-ce que c'est lui qui t'a initié à devenir comédienne?»; «Comment c'est que tu l'as rencontré?»; «Qu'est-ce que t'as besoin pour décrocher?»; «Comment ça t'a fait sentir ça?»; «Comment tu fais pour dealer avec la critique?».

La liste pourrait être interminable mais à quoi bon insister. On me répondra que cela n'a pas tellement d'importance: ce qui compte, c'est le naturel et la spontanéité. Hélas, trois fois hélas, Sylvie Fréchette n'a ni l'un ni l'autre. Elle a le sourire contraint, l'air absent, le port raide, l'allure fabriquée.

Navrant, vous dis-je. Et pourtant ce n'est pas sur cette pauvre fille que je m'acharne. Elle a tout simplement cru qu'elle pouvait faire un métier qu'elle ne connaissait pas. Mais d'autres ont cru que sa petite notoriété pourrait leur rapporter gros et ils l'ont lancée dans l'aventure, tête première, sans parachute. Des patrons et des commanditaires qui s'en fichent éperdument et qui sont prêts à la sacrifier pour mieux avancer leurs pions. Quand elle ne fera plus l'affaire — ça ne va pas tarder — on ira en chercher une autre à qui on fera subir le même sort.

Pas de problème, Mitsou est déjà sur les rangs. Elle l'a avoué à Sylvie Fréchette:

Mitsou: «... toucher peut-être à la télé, comme animatrice». Sylvie: «Bonne chance dans toutes tes projets». Simplement Mitsou, Simplement Sylvie. Très très simplement.

des pressions à la hausse qui animent leurs pendents américains. Dans cette perspective, M. Mendelsohn et ses confrères s'attendent à ce que le taux d'escompte de la Banque du Canada atteigne les 6,75% à la faveur de l'été, soit une majoration d'au moins trente points de marge sur le niveau présentement en vigueur.

Evidemment, les banques n'auront pas d'autre choix que d'imiter la Banque du Canada, elle-même ne faisant que suivre la route dessinée par les architectes de Washington et New York, en établissant leur taux préférentiel aux alentours de 7,75% et imposer ce bouleversement à l'inventaire des taux administrés par ces institutions.

Quand on songe que l'inflation Made in Canada est de 0,2%, cet emballement vers le haut signifie que nous allons proposer le taux d'intérêt réel le plus élevé de l'Occident. Hier, on s'est distingué en établissant le contact avec la récession avant tout le monde. Aujourd'hui, on tient tellement à se distinguer qu'on étrangle le crédit avec plus d'empoigne qu'ailleurs. Comprenez qui pourra.

En fait non, il n'y a plus rien à comprendre. Car cette augmentation des taux va se poursuivre alors que les variables propres à nous fournir une photographie de l'économie dite réelle commandent des taux beaucoup plus bas que ceux d'aujourd'hui comme ceux que prévoient,

pour le reste de l'année, les experts de la CIBC.

Il n'y a tellement plus rien à comprendre que même à Wall Street, et encore plus à Washington, on comprend de moins en moins. Si l'on en croit la bible financière de nos voisins, le Wall Street Journal, le président Clinton a apostrophé la semaine dernière son principal conseiller en la matière, Robert Rubin, pour se faire expliquer les us et coutumes du yoyo financier qui se joue depuis maintenant le début de l'année. Et alors? Il paraît que tout ce que M. Rubin soit parvenu à expliquer au président Clinton se résume à ceci: les marchés fonctionnent sur un tempo totalement différent de celui que nous avons connu jusqu'à présent.

D'un côté, il y a la bulle financière où circulation dense de liquidités, produits dérivés et maintien obsessionnel des marges qui permettent au capital de faire du capital sont LA loi. De l'autre, il y a l'économie réelle où taux de chômage élevé au Canada et retard, l'énorme retard, de notre capacité de production par rapport à celle qui prévaut aux États-Unis sont deux normes parmi d'autres.

Entre les deux, on a érigé une muraille de Chine qui permet au capital de taxer l'industriel sans que celui-ci puisse réagir comme cela lui était encore possible il n'y a pas si longtemps de cela. Il aura suffi qu'on découvre que le taux de chômage tombe à 6,5% aux États-Unis pour qu'illico la machine s'embarque vers les hauteurs.

Justement, sur le front du chômage il ne faut pas s'attendre, ici au Canada, à une amélioration sensible de la situation. Selon les économistes de la CIBC, de 11,2% en 1993, le taux devrait descendre à 10,7% cette année avant de terminer 1995 à 10%. Autrement dit, en plus d'imposer des intérêts qui, en fonction de l'inflation, sont le double de ce qu'ils sont aux États-Unis, le Canada a un contingent de sans-emploi qui, en proportion de la population évidemment, est pratiquement deux fois supérieur à ce qu'il est chez nos voisins.

D'après Linda Nazareth, économiste à la CIBC, «une fois que le rythme de la reconstruction se sera ralenti, la demande plus vigoureuse forcera les entreprises à embaucher davantage de travailleurs. Ceci sera particulièrement vrai dans le cas d'entreprises qui se rendront compte qu'elles avaient trop réduit leur effectif. Le secteur public fera exception, les gels de salaires et les réductions de personnel étant désormais la règle dans les budgets provinciaux. Tout compte fait, de poursuivre Mme Nazareth, nous nous attendons à ce que qu'au moins 140 000 autres emplois soient créés d'ici la fin de 1994, et 280 000 autres emplois en 1995.»

Le PIB du Canada devrait progresser cette année à raison de 3,3%, soit une petite baisse sur ce qui avait été prévu au début de l'année, avant d'atteindre les 3,4% en 1995.

PINK FLOYD À la puissance mille

SUITE DE LA PAGE 1

nant, sans lesquels Pink Floyd ne serait pourtant pas Pink Floyd (les fameuses notes basses au début de Time auraient dû me jeter par terre: hélas, il me fallait prêter l'oreille pour les extraire de l'embrouillamini). Hors d'ordre que Pink Floyd, quatorze ans après le premier fiasco du Stade, n'ait toujours pas dompté la bête olympique. Car le son, il faut bien l'admettre, encore une fois, était franchement approximatif. Comme d'habitude, cela dépendait du billet, comme à la loterie: d'où j'étais, à mi-chemin dans les gradins, la sono était franchement déficiente. Ailleurs, me disait-on, c'était mieux. Air connu?

C'était paradoxal: Wish You Were Here, tellement simple avec sa rythmique de guitares acoustiques qu'elle pourrait être jouée dans une boîte à chanson, était parfaitement audible dans le vaisseau olympique, alors qu'une chanson expressément faite pour les grands espaces intersidéraux comme One Of These Days (1971) était gâchée par la réverbération. De fait, les meilleurs moments, pour l'oreille, correspondaient aux orchestrations les plus aériennes et les plus aériennes: Shine On You Crazy Diamond, Breathe, Us & Them, The Great Gig In The Sky. Dès que les instruments s'empilaient, c'était peine perdue: l'oeil, constamment bombardé, redevenait souverain, faute de compétition.

Le nouvel élan de fans qui acclamait dimanche son Pink Floyd réapproprié, aura eu exactement ce qu'elle voulait: un gigantesque rien tout nu habillé en rose. Le plus éblouissant papier d'emballage jamais connu, si impressionnant qu'il rendait superflu le bonbon qu'il enrobait. Ce n'était pas Gilmour, Nick Mason et Rick Wright que l'on venait voir — aucun écran géant ne les montrait: les gars, à la limite, auraient pu se contenter d'envoyer des hologrammes — mais tous les lights-shows de Floyd réunis en un seul, amplifiés et magnifiés par la technologie de pointe. C'était les mêmes cochons gonflables, en plus horribles et mieux maquillés. Le même écran circulaire, mais avec un vidéo haute définition. Les mêmes lasers, à la puissance mille. Un show d'hier avec les moyens d'aujourd'hui. A cela près que le stade, lui, était le même qu'en 1977 et 1988: inutilisable.

Les saumons menacés par les «rideaux de la mort»

PRESSE CANADIENNE

Les filets de pêche posés par les autochtones dans les cours d'eau mettent en péril les stocks de saumon de l'Atlantique, qui vont déjà en se raréfiant, selon une nouvelle étude du gouvernement fédéral.

En 1992, des chercheurs ont mené des patrouilles de nuit en canot, au hasard, le long de la légendaire rivière à saumon canadienne, la Miramichi, au centre du Nouveau-Brunswick. Ils cherchaient à mesurer l'impact des filets installés par trois bandes autochtones de la région.

L'étude, qui sera rendue publique le mois

prochain, révèle que quelque 600 saumons reproducteurs avaient été tués par ces filets, soit six fois plus que la limite des saumons qui peuvent être pris sans mettre en danger les stocks de la Miramichi.

Elle précise aussi que ces filets — surnommés «rideaux de la mort» par certains écologistes — sont dommageables pour les grands saumons plutôt que pour les petits qui eux, pourtant, ne se reproduisent pas.

Il s'agit de la première étude à se pencher sérieusement sur la pêche au saumon chez les autochtones. Elle confirme les propos des écologistes qui soupçonnaient depuis longtemps l'importance des ravages causés par ces filets.

écut à un autre Français: Michel Blanc pour sa comédie sur le monde des vedettes Grosse fatigue, alors que plusieurs s'attendaient à voir couronner Exotica, du Canadien Atom Egoyan. Grand oublié du jury, comme Rouge, Exotica ne le fut pas par la critique internationale qui lui décerna son prix de la Fipresci, section compétition, laquelle critique couronna aussi hors concours Bab El-Oued City de Merzak Allouache. La Caméra d'or récompensa Petits arrangements avec les morts, de Pascale Ferran. Le grand prix technique revint à Pitof, directeur des effets spéciaux sur Grosse fatigue de Michel Blanc.

CANNES «Au chauvinisme»

SUITE DE LA PAGE 1

de l'auteur en refusant tous commentaires d'ordre politique. Ces deux mêmes films de Yimou et de Mikhalkov ont par ailleurs reçu la veille, ex aequo également, les prix du jury œcuménique.

Le laurier d'interprétation féminine fut attribué à Vima Lisi pour son jeu intense et habité de Catherine de Médicis dans La reine Margot de Patrice Chéreau, ce qui constituait en quelque sorte une gifle au visage d'Isabelle Adjani voyant le prix lui passer sous le nez dans le rôle titre. C'est Geyou, fin et mul-

tiple dans son personnage de Chinois ballotté par l'Histoire qui récolta la palme d'interprétation masculine, toujours pour Vivre de Zang Yimou qui, décidément, rafla plus que sa part de décorations.

Le prix (mérite) de la mise en scène revint à Nanni Moretti pour l'adorable Caro diario (journal intime) qui fut comme un bain de fraîcheur dans cette compétition, forte mais peu novatrice, en son ensemble.

La reine Margot de Chéreau s'en est tirée avec les honneurs du prix du jury, ce qui fit crier plus d'un au chauvinisme. D'autant plus que la palme du scénario, attribuée pour la première fois depuis dix ans,

PRESSÉ PAR LE TEMPS?

Real estate advertisement listing various properties for sale in areas like AUBAINE, AUTEUIL, LAVAL, BOISBRIAND, BOIS-DES-FILION, BOUCHERVILLE, and DUVERNAVY. Includes a cartoon character and contact information for Hydro-Québec.

Vous déménagez? Libérez-vous en nous avisant par téléphone ou par la poste. Le meilleur de nous-mêmes.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

J'en achète! C'EST SÛR!

EN VENTE DU 24 MAI AU 1er JUIN 1994

INFORMATIONS : 1 800 463-5229 ou (418) 528-1200

Québec

Gouvernement du Québec Ministère des Finances

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS: DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30. RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333. ADMINISTRATION (514) 985-3333.

PUBLICITÉ AVIS PUBLICS (514) 985-3344. ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344. PUBLICITÉ (514) 985-3399. NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305.

SERVICE À LA CLIENTÈLE - Extérieur (sans frais) - 1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30. 2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS. Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux. Montréal (514) 985-3355.